This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Ital
588
851.10

D'Hervey — Saint-Denys — Un Roi — 1851

Itl 588.851.10

Napoli 1848 – 1 vol.

UN ROI

PAR

LE BARON LÉON D'HERVEY-SAINT-DENYS

ET

D: CARLO MONTELIETO

Ce n'est pas la faute de la vérité si parfois elle ressemble à un éloge.

PLUTARQUE. (*Apophthegmes.*)

PARIS

ALLOUARD ET KAEPPELIN

Libraires-Editeurs-Commissionnaires

SUCCESSEURS DE P. DUFART ET DE Cie WARÉE

12, rue de Seine

1851

UN ROI

PARIS. — IMPRIMERIE DE J.-B. GROS,
Rue du Foin-St Jacques, 18.

UN ROI

PAR

LE BARON LÉON D'HERVEY-SAINT-DENYS

ET

D: CARLO MONTELIETO

Ce n'est pas la faute de la vérité si parfois elle ressemble à un éloge.

PLUTARQUE. (*Apophthegmes.*)

PARIS

ALLOUARD ET KAEPPELIN

Libraires-Editeurs-Commissionnaires

SUCCESSEURS DE P. DUFART ET DE Gal WARÉE

12, rue de Seine

1851

Ital 588.851.10

HARVARD COLLEGE LIBRARY
H. NELSON GAY
RISORGIMENTO COLLECTION
COOLIDGE FUND
1931

Ce livre était presque terminé, lorsque nous apprîmes que M. le vicomte d'Arlincourt préparait un grand ouvrage sur les révolutions d'Italie.

Nous résolûmes d'abord de suspendre notre travail. La juste réputation de l'auteur, le succès de ses derniers écrits, le prestige d'une plume éloquente et acérée devaient rendre, pour nous, toute comparaison périlleuse, et tout parallèle impossible.

Cependant, après avoir lu *l'Italie rouge*, après l'avoir étudié avec l'attention que mérite une œuvre aussi remarquable, il nous a semblé

que notre livre pourrait peut-être trouver sa place à côté de celui de M. d'Arlincourt.

M. d'Arlincourt s'est inspiré sur le théâtre même des événements. Il y a puisé cette poésie, cet inimitable coloris qui revêt les données de l'histoire de tout le charme et de tout l'intérêt du drame. Comme il le dit lui-même, *il a vu, il a écouté, il a écrit;* ce sont des témoins qu'il a entendus, des juges qu'il a consultés; peu des acteurs de cette grande tragédie lui sont demeurés étrangers.

Pour nous, qui n'avons étudié notre sujet que sur des pièces écrites, loin des événements et des choses, ne pouvant peindre les hommes, nous nous sommes bornés à retracer les faits. Ces faits, nous le croyons du moins, bien que présentés dans leur vérité sans art, mais appuyés sur des documents authentiques, parlent encore assez haut pour porter en eux-mêmes de puissants enseignements.

M. d'Arlincourt, en embrassant un grand ensemble historique, s'est vu forcé, par la nature même du plan qu'il s'était tracé, de passer plus légèrement sur certains détails, sous peine de nuire à l'effet général du tableau.

En nous renfermant dans un cadre plus restreint, nous avons pu développer tous ceux que nos recherches nous faisaient découvrir, et nous n'avons abrégé que le récit des épisodes sur lesquelles l'auteur de *l'Italie rouge* avait cru devoir s'arrêter davantage.

Sur le terrain commun que nous avons exploré, en suivant des routes si différentes, nos impressions se sont trouvées parfaitement identiques, et nous nous en félicitons doublement. Notre livre aura pour lui une partie de l'autorité qui s'attache au nom de M. d'Arlincourt, et nous nous estimerons heureux si nous avons contribué avec lui à mettre en lumière certaines vérités de l'histoire contemporaine que nos adversaires politiques voudraient bien étouffer.

I

Partout, à toutes les époques, les hommes se sont payés de mots.

Au XVIIIe siècle on croyait à la philosophie ; d'Alembert était un saint, et Voltaire un demi-dieu.

Le XIXe siècle est en progrès.

De nos jours, on croit à *la souveraineté du peuple*, à *la marche des idées*, à *la régénération sociale*. De l'ordre spéculatif les rêveries ont passé dans la pratique.

Il faut être de son temps, disent les penseurs, on peut diriger le flot révolutionnaire ; lui résister, serait folie.

A cela que répond l'histoire ?

C'est ce qu'on lira dans les pages qui vont suivre.

Le 8 novembre 1830, Ferdinand de Bourbon montait sur le trône des Deux-Siciles.

Sa race répondait de la noblesse de son cœur. Il était frère de cette courageuse duchesse qui, dans les jours de prospérité, se fit adorer en France par la grâce exquise avec laquelle elle soulageait l'infortune, et qui devait, plus tard, se voir en butte aux lâches persécutions des hommes de juillet.

Le premier acte du jeune prince fut un acte de clémence : une ordonnance royale amnistia tous les condamnés politiques.

Pendant les vingt années qui suivirent, Ferdinand ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer au bonheur de son peuple. Il réduisit sa liste civile, diminua les impôts de la somme énorme de huit millions, et, par de sages économies, rétablit l'ordre dans les finances.

Quant aux réformes à introduire dans l'administration civile et judiciaire, Ferdinand Ier lui avait laissé peu de choses à faire. Les codes français étaient en vigueur depuis 1815 dans le royaume des Deux-Siciles.

Mais, à Naples comme dans l'Europe entière, la révolution grondait sourdement. Déjà des mouvements avaient éclaté en Calabre. L'année 1848 vient de s'ouvrir : c'est le moment fixé pour une conflagration universelle. Les meneurs se concertent ; les incendiaires attendent

le signal. La Sicile est le théâtre où doivent commencer les troubles.

Avant d'entrer dans l'historique des faits, quelques mots sur l'état du pays.

S'il fallait en croire certains pamphlets révolutionnaires, la Sicile n'aurait été qu'une vassale, sujette obéissante des hauts seigneurs du continent, écrasée d'impôts arbitraires, taillable et corvéable à merci, sans droits politiques et sans existence nationale. C'est là un de ces mensonges historiques, que les partis réussissent quelquefois à accréditer, mais dont tout homme consciencieux doit faire prompte et bonne justice. Nous n'hésitons pas à le dire, de semblables assertions témoignent, ou d'une complète ignorance, ou d'une étrange mauvaise foi. La vérité, pour quiconque connaît un peu le midi de l'Italie, c'est que la Sicile, bien loin d'être sujette de la terre ferme, jouissait, au contraire, des priviléges les plus étendus et des franchises les plus illimitées; c'est que ses prétendus tyrans, loin de l'exploiter en pays conquis, étaient souverainement jaloux de ses prérogatives.

La Sicile était exempte de la conscription et des impôts les plus onéreux (1); bien que sa

(1) Notamment les impôts sur le tabac, le sel et le papier timbré.

population fût à peine égale au tiers de celle du royaume de Naples, elle ne payait que le quart des charges.

Les fonctions civiles, la magistrature, l'armée, la diplomatie, jusqu'aux charges de la cour, employaient plus de Siciliens que de Napolitains.

L'instruction publique était aussi l'objet particulier des soins du gouvernement. On ne comptait qu'une seule Université royale sur le Continent; trois s'ouvraient aux études de la jeunesse sicilienne et avaient leur siége dans les trois villes principales de l'île. Un Institut d'encouragement, centre des travaux de la Société Economique, était appelé à donner une impulsion salutaire à l'agriculture et à l'industrie.

Améliorer l'état moral et matériel de l'île, telle fut la préoccupation constante de Ferdinand de Bourbon. Les voyages qu'il y fit à plusieurs reprises, les sommes qu'il consacrait à l'établissement des grands artères de communication qui relient les différents points du pays, en sont la preuve évidente. Eh bien! malgré cette sollicitude du gouvernement, malgré les priviléges de toute espèce, les immunités de tout genre qu'elle possédait seule, un jour vint où la Sicile, régie par des institutions libres, nommant ses magistrats, ses administrateurs, ayant une *consulte* nationale, exclusivement composée de Siciliens, qui devait référer sur toutes les lois nouvelles ; un jour vint

où la Sicile crut devoir se poser en victime opprimée.

Ce jour-là, ce fut le 12 janvier 1848.

Des griefs aussi légitimes ne pouvaient manquer de soulever l'île entière; il s'agissait de reconnaître à coups de fusil les bienfaits de la couronne; en un instant toute la Sicile fut sur pied.

Il eût été facile de comprimer la sédition par la force; mais les obsessions de Lord Minto décidèrent le Roi a rappeler ses troupes.—D'ailleurs pouvait-on compter sur la fidélité de leur chef; si sa complicité avec l'émeute ne fut jamais prouvée, toujours est-il qu'il était affilié aux société secrètes.

Le 24 janvier, le général de Sauget évacuait Palerme, et il s'embarquait le 29.

Etrange coïncidence! Seize mois après, jour pour jour, cette même ville, d'où était partie la première étincelle de l'incendie, devait se soumettre sans conditions, et solliciter, comme une faveur, la rentrée des troupes royales!

La forteresse de Castellamare tenait encore sous le commandement du colonel Gross, malgré la déloyauté du commodore Lushington, qui traitait avec la citadelle, en même temps qu'il fournissait aux habitants insurgés des munitions

et des fusées à la Congrève. Au milieu du feu, le colonel reçoit l'ordre écrit de la main du Roi de s'embarquer avec la garnison; il obéit, et se retire, non pas en fugitif, mais avec tous les honneurs de la guerre, fier de porter intact à S. M. le drapeau de la forteresse.

Le 5 février, toute la Sicile était évacuée, à l'exeption des forts de Syracuse et de Messine. Ce dernier ne fut jamais abandonné.

On ne peut s'empêcher de le reconnaître, cette retraite simultanée des forces napolitaines était au moins une grave imprudence, sinon une faute irréparable. Livrée à elle-même, sans crainte de répression d'aucune sorte, la révolte ne devait pas tarder à prendre des développements considérables. En conservant les principales possessions fortifiées de la côte et de l'intérieur, en restant sur la défensive, on gênait les mouvements des insurgés, on arrêtait les progrès de la révolte, jusqu'à ce que l'arrivée de nouvelles troupes permît de la comprimer énergiquement. Sans armes, sans organisation militaire, les bandes siciliennes n'eussent offert qu'une résistance insignifiante. La suite des événements le prouva bien. Mais le Roi Ferdinand n'agissait pas en capitaine, il agissait en souverain, en souverain jaloux du bonheur de son peuple. Trompé par des suggestions intéressées, il eut confiance dans le bon sens de ses sujets. Sans doute il eut tort.... Mais qui oserait l'en blâmer?

La Sicile s'était soulevée aux cris de *vive la constitution!* oubliant qu'aucune constitution ne pouvait lui donner plus de liberté qu'elle n'en avait. Le 6 mars, pour ôter tout prétexte aux rebelles, le roi leur accorda cette dernière faveur, qu'il accompagna d'une amnistie générale. Ceux qui verraient dans ces concessions multipliées un aveu tacite de l'impuissance du gouvernement, et non pas seulement le désir ardent d'éviter la guerre civile, ceux-là nous les renverrions aux deux expéditions de septembre 1848 et de mars 1849.

A cette grande nouvelle, immense joie parmi les masses; inquiétudes et rumeurs parmi les chefs. A Palerme, à Messine, à Castellamare, le peuple salue de ses vivats la réconciliation tant désirée de la Sicile et de son souverain; les membres du comité révolutionnaire se hâtent de la rendre impossible. Aux applaudissements de la multitude, ils répondent par des récriminations injurieuses contre *le tyran*, aux concessions du prince par de nouvelles exigences. Hommes de sang et de désordre, ce qui les effraie surtout c'est une solution pacifique.

Ils avaient la constitution, cette fameuse constitution de 1812, dont on avait fait tant de bruit: ils exigèrent qu'elle fut modifiée sur de larges bases.

Ils demandèrent:

— Que le Roi prit le titre de *Roi des Deux-Siciles* au lieu de celui de Roi *du royaume des*

Deux-Siciles, reconnu par le traité de Vienne, et par tous les souverains de l'Europe (1).

— Que l'île eut ses couleurs à part.

Ils comprenaient que le drapeau blanc ne pouvait être le drapeau de la rebellion.

(1) Les partis n'hésitent jamais à dénaturer les faits dans l'intérêt de leurs doctrines et de leurs passions. C'est ainsi qu'à Palerme on prétendait s'autoriser de documents historiques pour saper les bases de la monarchie. La Sicile, disait-on, avait été de tout temps séparée du continent; de tout temps ses princes avaient siégé dans la capitale de l'île. Ce sont autant d'assertions erronées.

Le titre le plus important sur lequel s'appuyaient les Siciliens est la charte de 1296. Le roi Frédéric III s'engageait, pour lui et ses héritiers, à ne pas s'éloigner du royaume. « *Nos et heredes nostros in perpetuum obligamus « regnum Siciliæ et præcipuè insulam ipsam Siciliæ « protegere... et quod.... nullo unquam tempore, nulla « ratione vel causâ ab ipsis fidelibus nostris Siciliæ « divertemus.* » Or, à cette époque, le royaume de Sicile n'était pas seulement composé de l'île de ce nom, mais encore de plusieurs provinces du continent. Cette distinction se retrouve dans le document que nous venons de citer : *regnum Siciliæ et præcipuè insulam ipsam.* Frédéric, en promettant de ne pas quitter son royaume, promettait de ne pas s'éloigner des provinces qui le composaient; en promettant d'y séjourner, il s'engageait à séjourner à Reggio, à Squillaci, à Catanzaro, tout aussi bien qu'à Messine ou à Palerme.

Au reste, cette clause cessa bientôt d'être observée; depuis, sous Alphonse d'Aragon, comme sous les princes de la maison de Bourbon, la Sicile fut toujours considérée comme partie intégrante du royaume, et les rois de Naples n'y résidèrent jamais. Le titre de *Roi du royaume des Deux-Siciles*, que l'art. 104 du traité de Vienne reconnaît à Ferdinand III, n'avait donc rien qui pût léser les droits de la Sicile.

— Qu'elle fut représentée auprès de la ligue commerciale et politique des peuples italiens par un délégué spécial, nommé par le pouvoir exécutif résidant dans l'île.

—Qu'il fut adjoint au vice-roi une sorte d'*alter ego,* revêtu des mêmes pouvoirs et soumis au même contrôle.

La sédition levait le masque: ce qu'elle voulait, c'était, d'une part, la négation de toute autorité, l'absence de toute barrière contre l'émeute; de l'autre, le démembrement du royaume, l'adhésion formelle aux principes de la jeune Italie.

Et, cependant, le Roi n'avait reculé devant aucun sacrifice pour calmer les esprits. Dans une foule de questions, notamment dans celle de la presse et de la loi électorale, il s'en était tenu aux conclusions du gouvernement provisoire; sa condescendance fut prise pour de la faiblesse.

Ferdinand avait fixé le 25 mars pour l'ouverture du parlement Sicilien; il avait même délégué Ruggiero Settimo pour le représenter à cette occasion : l'amiral octogénaire passa à l'ennemi; l'apologiste de Nicolas se fit le Nestor de la révolte.

Une catastrophe imprévue, après avoir ensanglanté Paris pendant trois jours, venait de donner un nouveau prestige à tous ces prétendus libérateurs de l'humanité qui exploitent la crédulité des peuples au profit de leur vanité ou de

leur ambition. Partout la révolte levait la tête et poussait son cri de guerre. La Pologne s'agitait; la faction Ledru-Rollin organisait, à Paris, des bandes de malfaiteurs cosmopolites qui, sous le nom de Polonais réfugiés, devaient porter au-delà de la Vistule les doctrines des sociétés secrètes.

La Hongrie se laissait prendre aux déclamations de ses avocats, et s'armait pour la défense d'une nationalité que personne ne songeait à attaquer. Ailleurs, c'étaient des plaidoyers insensés pour la grande chimère de l'unité germanique; plus loin, et comme contre-partie, les premiers préparatifs d'une croisade contre la domination allemande; les premières escarmouches d'une guerre impossible entre l'ordre et le désordre, entre l'anarchie et la discipline. Partout l'insurrection, presque partout la guerre civile.

Bien qu'éloignée du théâtre des événements par sa position géographique, la Sicile n'avait pas laissé d'en ressentir le contre-coup. Deux grandes puissances, chacune dans un but différent, soutenaient hautement ce qu'elles appelaient ses droits. L'Angleterre, jalouse d'augmenter son influence, certaine de recueillir de l'or partout où elle sème le désordre, encourageait la résistance des exaltés de Palerme et les affermissait dans leur système d'exigences. Elle ne cachait pas ses projets : elle visait au protectorat de la Sicile, de la Sicile indépendante et séparée du continent. C'était une violation

flagrante des traités de 1815. Mais que lui importaient les traités, pourvu que ses compagnies s'arrogeassent le monopole des soufres de l'île, et quelle pût écouler ses fusils de pacotille. Le cabinet de Saint-James s'est-il jamais piqué d'une loyauté chevaleresque, ni d'une délicatesse exagérée ?

La France, fidèle au rôle qu'on lui faisait jouer, de favoriser les plus mauvaises causes, applaudissait par l'organe de ses journaux officiels *à l'héroïque constance des intrépides Siciliens qui avaient devancé l'Europe dans la carrière de la liberté.* Le *National,* la *Réforme,* la *Voix du Peuple* étaient autant de *Moniteurs* officieux de l'insurrection. La France démagogique se faisait sicilienne de cœur et de pensée, en attendant qu'elle se fît romaine, hongroise ou musulmane aux premières variations de la boussole révolutionnaire.

Digne émule de la république, son alliée, la Sicile se piqua d'honneur. Pour solenniser l'ère de sa régénération, elle n'eût pas reculé devant un vingt-et-un janvier (1). Faute de mieux, elle proclama la déchéance de son Roi.

C'est là l'histoire de tous les peuples, sans exception. Du moment qu'ils s'écartent de la voie tracée, de l'*ornière,* comme diraient nos Voltaires en miniature, — glorieuse *ornière* que celle-là, car c'est l'*ornière* de la fidélité, de l'hon-

(1) Voir plus loin la motion du citoyen *Teraldi.*

gouvernement que la Chambre voulait adopter.

Un membre, le citoyen *Paternostro*, lui succède à la tribune.

— « La Sicile, s'écrie-t-il, a mis la dernière main à sa régénération ; une grande révolution est accomplie; un gouvernement provisoire est établi ; mais quand viendra le moment où il cèdera la place à un gouvernement stable! La Sicile a un Roi qu'elle ne doit plus avoir. La Sicile, *dans sa magnanimité*, l'a laissé prendre parti pour les oppresseurs du peuple. *La Sicile a patiemment attendu, pendant qu'on discutait à Naples ses destinées futures.* Mais une plus longue attente serait un crime envers le pays. Je demande que la Chambre décrète avant tout que : — Ferdinand de Bourbon est déchu du trône de Sicile, lui et sa dynastie. » (Bruyantes acclamations dans les tribunes.)

Le citoyen *La Farina*, avec tous les signes d'une agitation extraordinaire :

— « L'opinion publique a déjà prononcé sur la famille de Bourbon. Il ne nous reste donc plus qu'à promulguer le décret. (Nouveaux applaudissements.)

« Les infâmes traités de 1815 sont partout foulés aux pieds de la révolution victorieuse. L'inique traité de Vienne s'est évanoui devant la bannière tricolore qui flotte depuis l'Etna jusqu'au sommet des Alpes. Les deux petits duchés de Parme et de Modène, où régnaient deux Nérons en miniature, ont chassé leurs oppres-

Le 8 novembre 1830, Ferdinand de Bourbon montait sur le trône des Deux-Siciles.

Sa race répondait de la noblesse de son cœur. Il était frère de cette courageuse duchesse qui, dans les jours de prospérité, se fit adorer en France par la grâce exquise avec laquelle elle soulageait l'infortune, et qui devait, plus tard, se voir en butte aux lâches persécutions des hommes de juillet.

Le premier acte du jeune prince fut un acte de clémence : une ordonnance royale amnistia tous les condamnés politiques.

Pendant les vingt années qui suivirent, Ferdinand ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer au bonheur de son peuple. Il réduisit sa liste civile, diminua les impôts de la somme énorme de huit millions, et, par de sages économies, rétablit l'ordre dans les finances.

Quant aux réformes à introduire dans l'administration civile et judiciaire, Ferdinand Ier lui avait laissé peu de choses à faire. Les codes français étaient en vigueur depuis 1815 dans le royaume des Deux-Siciles.

Mais, à Naples comme dans l'Europe entière, la révolution grondait sourdement. Déjà des mouvements avaient éclaté en Calabre. L'année 1848 vient de s'ouvrir : c'est le moment fixé pour une conflagration universelle. Les meneurs se concertent ; les incendiaires attendent

le signal. La Sicile est le théâtre où doivent commencer les troubles.

Avant d'entrer dans l'historique des faits, quelques mots sur l'état du pays.

S'il fallait en croire certains pamphlets révolutionnaires, la Sicile n'aurait été qu'une vassale, sujette obéissante des hauts seigneurs du continent, écrasée d'impôts arbitraires, taillable et corvéable à merci, sans droits politiques et sans existence nationale. C'est là un de ces mensonges historiques, que les partis réussissent quelquefois à accréditer, mais dont tout homme consciencieux doit faire prompte et bonne justice. Nous n'hésitons pas à le dire, de semblables assertions témoignent, ou d'une complète ignorance, ou d'une étrange mauvaise foi. La vérité, pour quiconque connaît un peu le midi de l'Italie, c'est que la Sicile, bien loin d'être sujette de la terre ferme, jouissait, au contraire, des priviléges les plus étendus et des franchises les plus illimitées; c'est que ses prétendus tyrans, loin de l'exploiter en pays conquis, étaient souverainement jaloux de ses prérogatives.

La Sicile était exempte de la conscription et des impôts les plus onéreux (1); bien que sa

(1) Notamment les impôts sur le tabac, le sel et le papier timbré.

population fût à peine égale au tiers de celle du royaume de Naples, elle ne payait que le quart des charges.

Les fonctions civiles, la magistrature, l'armée, la diplomatie, jusqu'aux charges de la cour, employaient plus de Siciliens que de Napolitains.

L'instruction publique était aussi l'objet particulier des soins du gouvernement. On ne comptait qu'une seule Université royale sur le Continent; trois s'ouvraient aux études de la jeunesse sicilienne et avaient leur siége dans les trois villes principales de l'île. Un Institut d'encouragement, centre des travaux de la Société Economique, était appelé à donner une impulsion salutaire à l'agriculture et à l'industrie.

Améliorer l'état moral et matériel de l'île, telle fut la préoccupation constante de Ferdinand de Bourbon. Les voyages qu'il y fit à plusieurs reprises, les sommes qu'il consacrait à l'établissement des grands artères de communication qui relient les différents points du pays, en sont la preuve évidente. Eh bien! malgré cette sollicitude du gouvernement, malgré les priviléges de toute espèce, les immunités de tout genre qu'elle possédait seule, un jour vint où la Sicile, régie par des institutions libres, nommant ses magistrats, ses administrateurs, ayant une *consulte* nationale, exclusivement composée de Siciliens, qui devait référer sur toutes les lois nouvelles ; un jour vint

où la Sicile crut devoir se poser en victime opprimée.

Ce jour-là, ce fut le 12 janvier 1848.

Des griefs aussi légitimes ne pouvaient manquer de soulever l'île entière; il s'agissait de reconnaître à coups de fusil les bienfaits de la couronne; en un instant toute la Sicile fut sur pied.

Il eût été facile de comprimer la sédition par la force; mais les obsessions de Lord Minto décidèrent le Roi a rappeler ses troupes.—D'ailleurs pouvait-on compter sur la fidélité de leur chef; si sa complicité avec l'émeute ne fut jamais prouvée, toujours est-il qu'il était affilié aux société secrètes.

Le 24 janvier, le général de Sauget évacuait Palerme, et il s'embarquait le 29.

Etrange coïncidence! Seize mois après, jour pour jour, cette même ville, d'où était partie la première étincelle de l'incendie, devait se soumettre sans conditions, et solliciter, comme une faveur, la rentrée des troupes royales!

La forteresse de Castellamare tenait encore sous le commandement du colonel Gross, malgré la déloyauté du commodore Lushington, qui traitait avec la citadelle, en même temps qu'il fournissait aux habitants insurgés des munitions

II

Pendant ce temps, à Naples, que faisait-on ?

Un beau matin — le 27 janvier — quelques centaines de désœuvrés, de *sfaccendati*, d'avocats sans causes, de médecins sans malades, de professeurs sans élèves, se mettent à arpenter les rues. On agite des drapeaux tricolores, on crie : *Vive Pie IX !* on s'embrasse, on verse des larmes d'attendrissement. Voilà pour le prologue.

Surviennent les exigences, les cris séditieux : *A bas le confesseur du Roi !* à bas le marquis *del Caretto !* De tout ce tumulte, il sort un ministère *avancé*, une garde nationale, mieux encore une constitution (1). Ici commence la tragédie.

(1) Cette constitution à la française avait été suggérée par Louis-Philippe.

La loi fondamentale fut promulguée le 10 février, et comme toujours, accueillie par la joie universelle.

Deux cents ans auparavant, les mêmes acclamations retentissaient dans les rues de Naples. Le duc d'Arcos, vice-roi pour Sa Majesté Catholique, venait d'octroyer une constitution au *fidélissime peuple de cette ville*. L'émeute applaudissait; elle criait : *Vive le roi d'Espagne! vive le duc d'Arcos!* « Dans l'entraînement du pre-
« mier moment, le plébéien Desio proposa spon-
« tanément d'offrir à Sa Majesté une contribution
« volontaire de quinze carlins par foyer. L'as-
« sentiment était unanime, l'enthousiasme te-
« nait du délire, on se crut à la fin de l'insur-
« rection (1). »

Et cependant « le pouvoir légitime était loin
« d'avoir recouvré l'ascendant qu'on espérait lui
« rendre. La populace armée continuait d'obéir
« aux chefs de la révolte, et se tenait prête à
« renouveler les mêmes scènes tumultueuses,
« suivant le bon plaisir de ceux qui gouver-
« naient de fait. En peu de jours, l'exaltation
« devint aggressive; elle se tourna d'abord
« contre un chef plébéien, nommé Milone, déjà
« mal vu depuis longtemps comme partisan de
« la paix. Les masses se ruèrent sur sa de-
« meure, jurant de le tuer et de massacrer en-

(1) *Insurrection de Naples* en 1647, par le duc de Rivas, trad. de l'Espagnol (Paris, 1850), t. I, page 316.

« suite le vice-roi et tous les Espagnols (1). »

Ceci se passait en 1647.

En 1848, quelle devait être la marche des événements ?

Modifié plusieurs fois, le ministère Bozzelli n'en fut pas moins jugé insuffisant. On l'accusa de modérantisme, de tiédeur, d'indifférence pour la cause italienne. Une dictature audacieuse, sous la raison sociale Troya et compagnie, lui succéda quelques semaines après.

Cette fois, les applaudissements des clubs furent sincères ; la révolution était au pouvoir.

Et voilà le choix que l'opinion publique, toujours intelligente et éclairée, imposait à Ferdinand II.

La conduite du ministère ne tarda pas à se ressentir des éléments qui le composaient. On s'en prit d'abord à son incapacité ; bientôt les faits devinrent tellement significatifs, qu'il fut évident pour tout le monde que les ministres conspiraient.

On se rappelle que les troupes royales étaient restées maîtresses des forts de Messine. Un des premiers actes du cabinet fut de conclure un armistice entre la citadelle et la ville. C'était là une mesure essentiellement contraire aux inté-

(1) *Insurrection de Naples* en 1647, par le duc de Rivas, trad. de l'Espagnol (Paris, 1850.) t. II, p. 7.

rêts du royaume, propre à augmenter encore l'effervescence des passions hostiles qui fermentaient en Sicile. Le temps était passé où Sa Majesté, par une condescendance sans exemple, faisait retirer ses troupes pour éviter la guerre civile. Les exigences de la révolution, ses réclamations audacieuses, la déchéance du souverain proclamée par un parlement rebelle, ne laissaient plus le choix entre la conciliation et la force des armes. Sévir, c'était justice ; négocier, c'eût été faiblesse.

Un autre acte également important acheva d'éclairer les moins clairvoyants. Il s'agissait d'une mission en Sicile confiée à un certain signor Romeo, malgré la volonté du Roi, qui avait cru devoir transmettre à son ministère des observations sévères à ce sujet. Qu'allait faire le signor Romeo? quelles étaient ses instructions? De droit comme de fait, tout rapport était rompu entre le gouvernement et le parlement de Palerme, et une mission de ce genre, confiée à un homme aussi exalté, devait faire naître des soupçons. Des documents authentiques prouvèrent depuis combien ces appréhensions étaient fondées.

« Nous sommes au comble du bonheur, lui « écrivait-on de Palerme, le 26 avril, que vous « ayez été revêtu d'une mission si délicate. Moi, « et les amis qui connaissons *la pureté de vos* « *principes*, nous avons assuré tout le monde « que votre arrivée ne pouvait avoir d'autre « conséquence que *de nous conduire à notre*

« *but*. Nos espérances ont été confirmées par
« la nouvelle de la prochaine *évacuation* de la
« citadelle, nouvelle que nous avons reçue
« comme un gage de votre amitié et de la sym-
« pathie des *bons* du continent. Plus nous nous
« entendrons, plus nous serons forts..... Le
« moment est favorable. *Il faut nous débar-*
« *rasser de cette infâme et parjure dynastie...*
« Soulevez les Calabres qui sont prêtes ; *pro-*
« *clamez-y la république*, et nous vous sui-
« vrons. Nous avons pour nous toute l'Italie, et
« *nous arriverons au terme de nos vœux*. »

Plus de doute, le ministère était à peine installé qu'il pactisait secrètement avec les insurgés. Il ne s'agissait plus seulement d'un armistice entre Messine et les forts, mais de la *prochaine évacuation* de la citadelle. On parlait déjà d'un soulèvement en Calabre. La trahison, comme toujours, préludait à la république.

Charles-Albert venait de prendre au sérieux la grande chimère Mazzinnienne : la royauté de la Haute-Italie. D'un bout de la Péninsule à l'autre ce n'était qu'un cri de guerre ; toutes les nationalités, tous les rangs, toutes les opinions se confondaient dans un même enthousiasme ; plus de Toscans, de Romains, de Lombards : partout des Italiens, des frères ; des sympathisations inouïes, des manifestations sans fin, des joies étranges, des ovations avant le succès, des triomphes avant la victoire..... Car la révolution est là qui veille, la révolution, qui sait

tout fausser et tout corrompre. L'Italie s'est armée contre la domination étrangère; elle va l'armer contre elle-même; d'une croisade elle fait une guerre civile. Déjà le plus épouvantable désordre règne à Milan, et laisse pressentir les désastres de Novare. A Parme, le duc Charles II, poursuivi par une populace sauvage, abandonne sa capitale. Il est Bourbon, il est prince, et l'émeute l'honore de ses outrages. A Venise, Manin et Tomaseo proclament la république; c'est un vertige, c'est un délire. Cependant Charles-Albert a commencé la campagne; ses débuts sont brillants. Le 31 mars, les troupes piémontaises occupent Lodi; les Autrichiens se retirent sur Vérone. Toute l'Italie se donne rendez-vous sur les bords du Mincio.

Le ministère Troya sait mettre à profit ces dispositions belliqueuses. Sous le prétexte commode de porter secours aux armes de Charles-Albert, il dégarnit le royaume de ses meilleures troupes (1) et leur donne pour chef un général de rencontre, blanchi dans les sociétés secrètes, le

(1) On a peine à croire à tant de trahison et de déloyauté. Rien cependant de plus positif. On en jugera par la lettre suivante, signée de Pietro Mileti, un des insurgés de Calabre, particulièrement lié avec Petrucelli, La Cècilia, *tous amis ou fonctionnaires des ministres*. Elle est datée de Spezzano Albanese, le 22 juin 1848.

« Je t'assure, mon cher Carducci, que je suis avide de sang royal, et que je soupire après le moment d'en venir aux mains. J'espère que tu n'a pas oublié de faire recommander au *comité central* de Naples *de prétexter*

général Pépé. Pendant ce temps, il s'occupe activement à organiser l'insurrection.

Surviennent les élections, qui s'accomplissent au milieu des plus coupables violences. Des perturbateurs sont portés à la Chambre par les colléges électoraux. Menaces, faux avis, tout est mis en œuvre pour écarter les hommes tranquilles. Les jours se passent et les événements se compliquent. Le moment approche où la Chambre va se réunir.

Le ministère, qui connaît mieux que personne le but et les tendance de son programme, s'occupe à prendre les mesures d'usage pour l'ouverture des Chambres. Partout ses amis sont en force, et c'est avec eux qu'il s'entend pour transformer en calamité publique une inoffensive cérémonie.

Depuis quelques jours une sourde agitation régnait dans Naples. Le soir du 12 mai, il était arrivé des Calabrais armés. Le 14, un grand

toujours la guerre de Lombardie, pour empêcher le retour des troupes. Il faut agir dans ce but, tant auprès du *vil ministère* (le cabinet qui succéda au ministère Troya, après les événements de mai) qu'auprès du général Pépé et de D. Giorolamo Ulloa, en leur écrivant de retenir leurs hommes, et de ne pas obéir aux ordres qu'ils pourraient recevoir. Si les troupes reviennent, nous sommes perdus, et notre plan réduit à néant. Adieu, ton ami affectionné. » « PIETRO MILETI. »

Carducci avait pensé à tout. On verra plus loin que le général Pépé, qui était de complicité avec les ministres, crut de son honneur de suivre avec une ponctualité toute militaire les patriotiques instructions du *comité central.*

nombre de pairs et de députés se réunissent à l'Hôtel de Ville (palais Monteoliveto) pour y délibérer sur la formule du serment.

Là, ils déclarent qu'élus sous le ministère du 3 avril, dont le programme autorisait les Chambres, de concert avec le pouvoir exécutif, à modifier (*svolgere*) la constitution, ils ne veulent pas prêter un serment d'observance pur et simple, mais un serment qui embrasse les réformes annoncées par le programme.

La nouvelle formule est subversive au premier chef, car elle concentre dans une seule main tous les pouvoirs législatifs; elle est absurde, car un serment qui porte sur des modifications à faire, est un serment sur l'inconnu, un serment dans le vide; peu importe le ministère se fait l'organe des prétentions de la Chambre, et transmet au prince toutes ses exigences. Le Roi résiste d'abord, mais on connaît son esprit de conciliation. Les amnistiés de 1845 et de 1847, qui sont en force à l'Hôtel de Ville, en ont fait plus d'une fois l'expérience. Un accommodement est encore possible... Il faut donc l'empêcher à tout prix. Comment faire? On improvise une comédie, — la comédie avant le drame, c'est dans l'ordre; — les comparses sont à leur poste, les claqueurs au complet. Au signal donné, un officier de la garde civique se précipite dans la salle. Son nom est La Cecilia, et *il est chef de division au ministère de l'intérieur;* il gesticule, le sabre à la main :

«—Citoyens, les troupes marchent sur l'Hôtel « de Ville (1); la représentation nationale est « violée ! »

«—Trahison! trahison!» s'écrient les députés.

« — Aux barricades ! » répond La Cecilia.

On court aux armes : le tour est fait.

En un clin d'œil des barricades s'élevent dans les rues de Tolède, Santa-Brigida, Monteoliveto, del Jesu, etc. On entre de force dans les maisons, on en chasse les habitants à coups de sabre, et des Calabrais, déguisés en gardes nationaux, se hâtent d'occuper les balcons et les terrasses. De leur côté les députés s'arment de poignards et délibèrent en tumulte. Au milieu de la nuit, survient un jeune officier de la flotte française. Sa mission n'a rien d'officiel ; mais il a parlé au commandant du vaisseau amiral, au fils même de l'amiral, et il croit savoir de bonne source que, *dans le cas d'une collision, M. Baudin ferait débarquer des troupes pour sauvegarder les droits et la liberté du peuple napolitain* (2).

(1) Il va sans dire qu'il n'en était rien; c'était tout simplement une petite espiéglerie démocratique. Le seul mouvement de troupes qui s'opéra dans les environs de l'Hôtel de Ville, avant l'ouverture des hostilités, fut occasionné par la *retraite* d'un bataillon suisse placé sur la place du château (Largo del Castello), et qui, dans la nuit du 14 au 15, rentra paisiblement dans ses quartiers.

(2) Nous ne garantissons pas ce dernier fait; nous le re-

Vraie ou fausse, cette nouvelle est saluée par les plus vives acclamations; plus de patriotiques dithyrambes, plus de phrases sonores sur les baïonnettes étrangères! L'émeute veut bien les jeter à la tête de ses adversaires politiques; mais que sont pour elle ces mesquines considérations? Les Français sont aux portes de Naples; elle les appelle; elle les demande; elle les sollicite.

Cependant, que fait le ministère? Le ministère poursuit son œuvre; il conspire. Ses agents se mêlent dans les groupes, provoquent la résistance, pérorent sur les barricades. Au milieu d'eux est le citoyen Levrault, véritable pourvoyeur d'émeute, affublé par les frères et amis du titre de ministre de France. Bientôt une dépêche télégraphique ordonne à la garde nationale de Salerne, connue par son exaltation, de marcher sur Naples, le lendemain 15 mai (1). On fait

produisons tel qu'on peut le lire dans la *Relation des événements de Naples*, publiée à Messine, le 29 mai, par les députés fugitifs Costabile Carducci, F. Petrucelli, St Roméo Domenico Mauro et Casimiro de Lieto.

(1) Bien que le texte de cette dépêche ait été publié dans le *Foglio officiale*, le 18 mai, le ministère a prétendu depuis que jamais il n'avait donné l'ordre de faire avancer les gardes nationales.

Cette assertion est formellement démentie par les documents officiels.

Voici d'abord la réponse à l'ordre expédié de Naples :

« *Le commandant de la garde nationale de Salerne au* « *commandant de la garde nationale de Naples.* Dans la

parvenir au Roi les rapports les plus mensongers :

« — Les troupes royales fraternisent avec l'émeute. »

« — Naples tout entière est au pouvoir des insurgés. »

« — Les Calabres marchent sur la capitale. »

« — Sire, l'ordre de faire retirer les troupes ou votre couronne est perdue ! »

Le Roi, auquel ces rumeurs n'en imposent pas, veut cependant donner une dernière preuve de ses intentions pacifiques. Il consent à faire rentrer les Suisses et la garde royale, mais à la condition expresse qu'on démolira les barricades. Nouvelles négociations. Les troupes se retirent : les barricades restent.

« journée vous aurez un secours de dix mille hommes. »
(Transmis par le télégraphe de Salerne, le 16 mai.)

Le même jour, le commandant militaire de la province de Salerne faisait le rapport suivant, également par voie télégraphique :

« La garde nationale de Salerne et des environs mar-
« chera avec les autres milices citoyennes *del Vallo*.
« Le Comité de salut public s'est réuni hier et est en
« permanence. » (Correspond. centr. des télégraphes,
« n° 534.)

Le mouvement ordonné par le ministère ne se bornait pas à la seule province de Salerne. On s'en convaincra par un autre avis télégraphique qui arrivait à Monteleone, le 16 mai, à la 20e heure :

« La garde nationale de Salerne à la garde nationale
« des Calabres. — Marcher au reçu de cet avis. La
« patrie est en danger, et la représentation nationale me-
« nacée. »

Salerne, 16 mai, 11e heure.

Nous sommes au 15 mai. C'est le jour fixé par les chefs. A Paris, comme à Naples, le mot d'ordre est donné ; les dernières dispositions sont prises. Un moment encore, et sur deux points de l'Europe, le même orage doit éclater.

Au point du jour, le parlement rentre en séance. La nuit a porté conseil. Le député Ricciardi demande *la suppression immédiate de la Chambre des Pairs, la remise des forts à la garde nationale, et l'éloignement des troupes, dont la moitié devra partir pour la haute Italie.* De vifs applaudissements accueillent cette motion, qui ne tarde pas à transpirer au dehors. Les groupes deviennent menaçants, les barricades, au lieu de disparaître, se multiplient à chaque pas. La force armée reprend alors ses positions de la veille, et reste l'arme au bras devant l'émeute.

Ici, une contrefaçon de Février :

A onze heures, un coup de feu part d'une barricade de la rue Santa-Brigida et blesse un soldat suisse. Le provocateur est un certain *Mollica, employé au ministère de l'intérieur.* Au même instant, des fenêtres du palais *Cirella,* occupé par les rédacteurs du *Journal ministériel*, on tire sur la garde royale. Les chefs ne sont plus maîtres de leurs hommes. Les gardes et les Suisses s'élancent au pas de charge : autant de maisons, autant

de siéges. L'attaque est intrépide; la résistance se prolonge en raison de la forte position occupée par les insurgés.

Le combat devient général. Tout-à-coup, dans la direction de Sainte-Lucie, d'immenses clameurs se font entendre; des masses profondes débouchent dans la rue de Tolède. Est-ce une victoire de l'émeute? un secours pour les rebelles? Non, car au-dessus de la foule qui se précipite flotte à longs plis le drapeau royal; c'est le vrai peuple qui accoure, c'est le peuple fidèle qui vient se joindre aux troupes et faire justice des malfaiteurs qui usurpent son nom.

Au palais Monteoliveto, l'agitation est à son comble; on décrète, au bruit du canon, la formation d'un comité de salut public. Il est composé de quatre membres, Bellelli, Lanza, Giardino et Petrucelli (1).

Les folies appellent les crimes. Une fois sur la pente des révolutions, on ne s'arrête plus.

(1) A Monsieur le commandant de la place de Naples, général Labrano.

Naples, 15 mai.

Général,

La chambre des députés, *qui seule représente la nation*, s'est déclarée en permanence, et vient de nommer un comité de salut public; *elle en a donné communication au ministère*. Le comité exige que tout conflit cesse entre les troupes et les citoyens, et insiste pour que toute violence soit immédiatement suspendue.

Le Président, TUPPUTI.

On demande la déchéance; la déchéance est prononcée.

Le combat continue. Du côté des troupes, dévouements sublimes, exploits inouïs, luttes héroïques; derrière les barricades, vociférations sinistres, froides atrocités, mutilations obscènes. Cependant les Suisses et la garde royale avancent toujours. Les barricades sont emportées une à une : plus de résistance; l'émeute n'a de courage qu'à l'abri des balles, et d'audace qu'en sûreté.

Tout est fini, et la garde royale marche sur l'Hôtel de Ville. Alors immenses terreurs, débandade et sauve qui peut général. *Aux Calabres! Aux Calabres!* et chacun songe à sa sûreté. Les uns, nouveaux Caligula, vont chercher un refuge obscur dans les recoins les plus *retirés* (1); les autres revêtent à la hâte un uniforme de garde *di publica sicurezza* (2); d'autres, plus effrayés ou plus agiles, escaladent les murs de la caserne du train, contiguë à l'Hôtel de Ville (3). Quelques-uns font mieux encore, ils crient : *Vive le Roi!*

Il n'y a plus de parlement.

Et à Paris que se passait-il? Mêmes scènes, même conclusion, même héroïsme devant le danger. Seulement, par une juste rigueur, les

(1) Petrucelli.
(2) Ancienne garde nationale de Naples.
(3) Ricciardi. Réfugié à bord de l'escadre française, il supplia l'amiral de bombarder la ville.

prisons de la république se refermèrent sur les vaincus : à Naples, par un excès de clémence, les cachots demeurèrent vides (1).

Dans la journée du 15, au milieu du combat, Ferdinand avait changé son ministère. Le parti monarchique s'y trouvait en majorité. Il était composé des princes Cariati, Ischitella, Torella, de MM. Gigli, Bozzelli, et du général Carascosa. Aux mesures de vigueur qui sont prises pour la sûreté du royaume, on s'aperçoit qu'une main ferme a saisi les rênes de l'Etat, et, grâce à d'énergiques dispositions, l'ordre se rétablit insensiblement dans la ville. Le 16, par ordonnance royale, la garde nationale est dissoute. Le 27, paraît une loi répressive contre la presse, dont les hideux excès et les attaques toutes personnelles réclamaient un juste châtiment. On rappelle les troupes napolitaines éloignées par le dernier ministère. Docile instrument du *comité central,* Pépé (2) veut retenir ses soldats.

(1) Tous les députés qui justifièrent de leur qualité furent mis en liberté. Six cents hommes avaient été pris les armes à la main ; ils s'attendaient à être fusillés. Le Roi donna ordre de les relâcher.

(2) Pépé avait été comblé des bontés du Roi. Après vingt ans d'exil, il revint à Naples, non-seulement amnistié par son souverain, mais avec des distinctions qu'il se plaît à nous détailler dans ses mémoires. On voit quelle fut la mesure de sa reconnaissance.

« —En avant ! s'écrie le général. Vive l'Italie! mort à l'Autrichien ! »

« — Mort aux traitres ! répond l'armée. »

Et l'armée l'abandonne.

Glorieuse défection que celle-là !

Au milieu du chaos universel, des apostasies, des parjures, l'honneur, comme aux temps de la Terreur, s'était refugié dans les camps.

III

On sait que, depuis la révolution du 12 janvier, les troupes royales, après avoir abandonné tous les points fortifiés de l'île, n'avaient conservé que la citadelle de Messine. La présence d'une garnison imposante, commandée par des chefs aguerris, gênait outre mesure les mouvements de l'insurrection. La Sicile comprenait que, tant qu'elle ne serait pas maîtresse de la citadelle, elle ne pourrait se considérer comme libre et indépendante du gouvernement napolitain.

La fidélité des troupes rendait inutile toute tentative de corruption : une attaque de vive force paraissait également impossible: enfin l'on ne pouvait avoir recours à un blocus, car la citadelle conservait ses communications libres

du côté de la mer, et la flotte royale l'avait toujours abondamment pourvue de vivres et de munitions.

Dans cet état de choses, les Siciliens songèrent à profiter des bouleversements politiques qui agitaient le royaume et toute l'Italie. Ils fomentèrent habilement l'esprit de sédition des provinces calabraises, espérant ainsi occuper la côte vis-à-vis du Phare et y construire des batteries, dont les feux, se croisant avec ceux de la côte sicilienne, auraient rendu impossible le ravitaillement de la citadelle. Dès lors, il eût été facile d'en commencer l'investissement et de la réduire par la famine.

Les déplorables événements du 15 mai étaient de nature à seconder leurs projets. Ricciardi, de Riso, Mauro, et beaucoup d'autres députés, venaient d'arriver dans les provinces méridionales pour organiser l'insurrection et soulever les populations contre le gouvernement du Roi. Les Siciliens s'entendent aussitôt avec le soi-disant comité de Cosenza, et organisent un corps de six cents hommes, sous le commandement de Ribotti, avec ordre de traverser le détroit et de se joindre aux bandes calabraises.

Cette fois, il ne s'agissait plus seulement d'occuper la côte, mais de marcher sur la capitale (1). Naples valait bien Messine.

Quelques mots sur le grand homme de guerre

(1) Voir plus loin les instructions de Ribotti.

qui allait se trouver à la tête du corps expéditionnaire.

Comme le fameux Garibaldi, Ignacio Ribotti était né à Nice. Ses débuts ne furent pas heureux ; dès l'âge de vingt ans, il était sous le coup d'une condamnation capitale, comme ayant pris une part active à la grande insurrection de Lombardie. Sa peine fut commuée en un exil perpétuel. Plus tard, lorsqu'éclata la guerre civile en Portugal, le carbonaro réfugié courut se ranger sous une bannière royale, et obtint de Don Pedro le grade de capitaine.

En 1843, il arrive en Sicile pour y mûrir un plan général d'insurrection italienne. Malheureusement, le moment n'était pas encore venu où il devait exploiter à son profit la mine fertile des révolutions. Ses projets sont éventés ; il faut fuir. Ici commence une suite de *travaux* dignes des héros de la mythologie païenne. En homme qui tient à sa tête, Ribotti revêt tous les déguisements, met en œuvre toutes les ruses ; il se cache dans les forêts, rampe pendant le jour, marche pendant la nuit, et après de longues pérégrinations, parvient à gagner la France. Là, fidèle à ses vieilles habitudes, il conspire contre le gouvernement qui lui donnait l'hospitalité. Don Ignacio se voit condamné à une année de prison.

En 1845, il s'introduit furtivement dans les

Etats-Romains, au moment où la révolution de Rimini venait de ranimer les espérances des républicains. Puis, voyant l'inutilité de leurs efforts, il va demander un asile à l'Espagne, où la police, peu sensible à ses malheurs, lui enjoint de quitter le pays.

Renonçant à l'espoir de soulever les provinces de la Haute Italie, Ribotti avait choisi la Sicile pour le théâtre de ses exploits, quand survint la révolution du 12 janvier. C'est de cette époque que date l'ère de ses prospérités. En moins de quinze jours, il fut nommé successivement membre du comité de la guerre, inspecteur-général de l'armée nationale, et commandant en chef des forces siciliennes.

Le signor Ignacio n'avait rien perdu pour attendre.

Mais son caractère ambitieux et turbulent lui faisait tous les jours beaucoup d'ennemis ; tant de grades et d'honneurs sur la tête d'un seul homme blessaient d'ailleurs les saints principes de l'égalité démocratique. Bon gré mal gré, l'ancien capitaine de don Pedro dut offrir sa démission. C'est sur ces entrefaites que le ministre *Paterno* lui confia le commandement de l'expédition sicilo-calabraise.

Tel était l'homme qui devait insurger l'Italie méridionale, et il faut convenir que, pour une entreprise de ce genre, le choix de la Sicile ne pouvait mieux tomber.

La prévoyance du gouvernement révolutionnaire s'étendit jusqu'à la composition du corps d'armée qui allait être placé sous ses ordres. Pour le recruter dignement, on vida les prisons et les bagnes; on improvisa trois divisions composées de faussaires et de galériens. Les grades furent donnés aux plus dignes; le moindre caporal avait assassiné son homme.

Les janissaires rouges sont toujours et partout les mêmes.

« *Il n'y a ici de patriotes que les galériens,* » disait Fréron, en 1793, à Toulon.

A Paris, quinze cents repris de justice figuraient parmi les prisonniers des sanglantes journées de juin.

C'était l'élite de l'insurrection.

Avant de partir, Ribotti reçut des instructions précises où le citoyen ministre de la guerre entrait dans les plus grands détails sur le lieu et le mode de débarquement. On est frappé, en lisant ce document, des précautions méticuleuses qui semblent avoir présidé à sa rédaction. C'est un appel continuel à la prudence du général; le ministre va jusqu'à lui recommander d'agir toujours par masses compactes, et de ne faire face (*far fronte*) aux troupes royales qu'autant qu'elles seront en nombre évidemment inférieur; autrement dit, de leur tourner le dos dans toutes les circonstances douteuses. Cela donne une idée du degré de confiance qu'inspi-

rait au gouvernement insurrectionnel la bravoure de ses soldats.

Quant au but de l'expédition, il était exposé avec la plus parfaite lucidité.

« — Le but de l'expédition, disait le ministre, est de soulever les provinces que vous traverserez *en marchant sur Naples.* »

Le commandant en chef était, en outre, muni d'instructions particulières, empreintes de la plus touchante mansuétude et de la plus louable modération. « Rapportez-nous, dans une cage « de fer, l'infâme Nunziante, l'exécuteur des « hautes-œuvres du barbare Ferdinand, lui « écrivait l'abbé Allegra, ou, s'il tombe mort « entre vos mains, envoyez-nous, du moins, sa « tête, un œil, une jambe, quelque lambeau de « son cadavre; *ci mandino la testa, un occhio, « una gamba, un pezzo di carne insomma che « di codesto infame.* »

Le Scaramouche de la soutane, Ventura, n'eût pas mieux dit.

Les préparatifs de l'expédition n'avaient pu être tenus tellement secrets que la nouvelle n'en fut parvenue à Naples. Le Roi, comprenant qu'il était urgent d'arrêter dans son débordement le torrent dévastateur qui menaçait la Calabre, prit aussitôt les mesures nécessaires pour prévenir le débarquement. A cet effet, le général marquis Nunziante fut mis à la tête d'une colonne de 2,000 hommes, composée du 3e régiment de ligne, du 6e chasseur et d'un bataillon du 6e de ligne.

Ces troupes abordèrent sans obstacles au Pizzo (1) et, de là, allèrent occuper le district de Monteleone, où le commandant en chef établit son quartier-général.

Son premier soin fut d'inviter le gouverneur de Reggio à surveiller, de concert avec les forces navales, les mouvements de l'escadre sicilienne; mais ses avis ne furent pas écoutés, et le débarquement des bandes insurgées s'effectua tranquillement à Paola, le général ne pouvant se porter à près de 20 lieues au nord, sans compromettre son plan d'opérations.

Fidèle aux intentions du Roi, qui voulait rétablir l'ordre en évitant l'effusion du sang, le marquis Nunziante résolut d'employer les moyens pacifiques avant d'ouvrir les hostilités. Le 7 juin, il lance une première proclamation, dans laquelle il exhorte les populations au respect des lois et à l'obéissance due au légitime souverain. Il invite les gardes nationales des Deux-Calabres ultérieures, où la rebellion ne s'était pas encore ouvertement manifestée, à se réunir

(1) Trente-trois ans auparavant, dans les premiers jours d'octobre 1815, une expédition d'une autre nature débarquait au Pizzo. Murat, à la tête de quelques hommes, venait revendiquer, les armes à la main, le royaume dont il se prétendait dépossédé. Mais sa présence ne put réussir à amener un soulèvement. Il fut arrêté. Quelques jours après, le complice de l'enlèvement du vertueux Pie VII, était condamné par une commission militaire, aux termes des lois qu'il avait rendues lui-même contre *les prétendants!* Ανανκη!

pour protéger les citoyens paisibles contre les tentatives d'une minorité factieuse. Efforts inutiles! les meneurs veulent la guerre; bon gré mal gré, les Calabres la subiront.

Le général, voyant que la conciliation est impuissante, en réfère au gouvernement; il demande des renforts pour entrer en campagne, et, le 25 juin, un bataillon de carabiniers, le 6e de ligne et le 3e chasseurs, de retour de Lombardie, venaient grossir la colonne. En même temps, un corps de 2,000 hommes, sous les ordres du général Busacca, se dirigeait sur Castrovillari, où il opérait sa jonction avec le général Lanza.

Au moment où tout se prépare pour une lutte décisive, examinons, d'autre part, la position des insurgés.

Sauf quelques conspirateurs de profession et ces gens sans aveu, qu'on retrouve partout dans les guerres civiles, le pays n'était nullement disposé à la résistance (1); Ribotti, en

(1) Voici quelques lignes d'une proclamation émanée de l'état-major sicilien, qui prouve, par la violence même de ses invectives, combien les esprits étaient en général hostiles au mouvement.

« *Race d'ilotes!* attendez-vous que les autres peuples de « l'Italie vous apportent la liberté, comme *malgré vous?* « Voulez-vous donc vous entendre crier de toutes parts: « Lâches! lâches! infâmes esclaves d'un Bourbon plus « infâme encore! Mais vous ferez frémir tous *les hon-*

arrivant sur le continent, fut le premier à le reconnaître, et ses rapports en font foi. Le comité de Cosenza l'avait assuré d'un mouvement prochain dans la province de Catanzaro, mouvement qui aurait pu gravement compromettre la position des troupes royales, et la province ne bougeait pas. On lui avait promis 10,000 hommes aguerris, et à peine en trouvait-il 2,000 mal armés et sans enthousiasme. Dans les villages que traversaient les Siciliens, ils ne rencontraient que froideur pour le mouvement et craintes pour l'avenir; partout l'indifférence ou l'effroi. « Le comité « de Cosenza, ajoutait le rapport de Ribotti, « est sans influence et sans autorité; les dis- « tricts de Rossano et de Cotrone sont tran- « quilles. Monteleone et toute la circonscription

« *nêtes gens; vous ferez rougir Dieu de vous avoir* « *donné une âme d'homme; vous ferez repentir le Christ* « *d'avoir racheté de son sang ce qu'il croyait être une* « *limpide étoile, et qui n'était qu'une molécule de boue* « (sic). Ne comprenez-vous pas que vous resterez seuls, « seuls au milieu des peuples que vous avez insultés par « votre apathie, votre *fidélité*, votre peur; que vous vous « perdrez avec l'impie; *que vous ne trouverez plus* « *d'asile pour abriter votre tête maudite, pas une main* « *pieuse pour ensevelir vos charognes* (le vostre carogne « sgozzate); *pas une motte de terre* (zolla) *pour vous* « *soustraire à la rage des chiens qui déchireront vos* « *membres comme ils déchirèrent ceux de Jézabel ?* »

Qu'on juge après cela des dispositions de la Calabre, et des chances qu'avait l'insurrection sur ce point de l'Italie !

« de Reggio est aux mains de l'ennemi. Les « troupes de Lombardie sont rentrées dans le « royaume ; leur nombre croît tous les jours ; « les libéraux tremblent, et nous ne pouvons « attendre aucuns secours de Sicile.

« La retraite est donc indispensable ; mais « comment l'effectuer? Sur Cosenza, c'est im- « possible ; un mouvement rétrograde de ce « côté amènerait inévitablement la dissolu- « tion du comité et jeterait l'alarme dans tous « les esprits. De plus, la croisière napolitaine « ne nous permettrait pas de prendre la mer. « Nous retirer jusqu'à Villa S.-Giovani, pour « essayer de passer de là à Messine, est éga- « lement impossible, à cause de l'état des deux « provinces à traverser, de la longueur de la « route, et de la position de l'ennemi à Monte- « leone et à Reggio. Un seul parti reste à « prendre, celui de nous embarquer, comme « nous pourrons, sur la côte de Carigliano (1). »

Ainsi, 15 jours ne s'étaient pas écoulés depuis l'arrivée des corps francs siciliens, qu'éclairés enfin sur les proportions de l'insurrection calabraise, ils se voyaient réduits à prendre honteusement la fuite ; et, sans avoir vu l'ennemi, sans avoir échangé un coup de fusil, peut-être même sans l'avoir cherché, ils reconnaissaient leur impuissance devant l'indifférence ou l'hostilité des

(1) Oggetto sulla posizione delle nostre truppe in Calabria. — Quartiere generale di Cassano addi 25 giugno 1848.

masses. Desormais l'armée royale n'avait plus de sérieux adversaires, et, malgré les efforts de quelques factieux isolés, déjà l'on pouvait entrevoir, dans un avenir prochain, la complète soumission du pays.

Le 26 juin, le général Nunziante, quittant Monteleone, se porte rapidement sur les avant-postes des insurgés qui s'étendaient le long de la rivière d'Angitola. Le soir, il est en présence de l'ennemi, et fait bivouaquer ses troupes, se réservant d'attaquer le lendemain.

Le lendemain, au point du jour, les troupes royales se forment en colonne d'attaque et commencent leur mouvement offensif. Quelques coups de canon suffisent pour mettre en déroute les bandes calabraises ; elles se jettent précipitamment dans la montagne.

Il s'agissait de les débusquer, et la nature du terrain rendait cette opération périlleuse. Depuis le pont jeté sur l'Angitola, la route de Maida, la seule que pussent suivre les troupes, côtoie des pentes abruptes, toutes couvertes de bois épais. Il fallait que le corps expéditionnaire s'engageât dans ce chemin tortueux, ayant à sa gauche un précipice presque à pic dont la mer baignait les pieds, et à droite une côte boisée qui s'élevait à une assez grande hauteur. Embusqué derrière les taillis, l'ennemi avait le double avantage de tirer à couvert et de dominer le défilé.

La colonne s'allonge sans hésiter dans ce dangereux passage, protégée sur son flanc droit

par les chasseurs du 3e régiment. Les pyroscaphes l'*Archimède* et l'*Antélope* suivaient la côte. Dans un endroit nommé Apostoliti, on éprouva d'abord quelque résistance : mais c'est à Campolongo, près de Bevilacqua, que les troupes napolitaines eurent à surmonter le plus d'obstacles. Le sentier devenait de plus en plus difficile ; chaque buisson cachait des ennemis invisibles qui décimaient les soldats fatigués d'une longue marche et de la chaleur ardente d'un jour d'été.

Le combat s'engage avec fureur ; mais la position des troupes les expose sans défense au feu bien nourri des insurgés. Un moment la fusillade devient tellement meurtrière, que le désordre et la confusion commencent à s'introduire dans les rangs ; le général met pied à terre, et, suivi de quelques officiers, se jette audacieusement dans le fourré. Cet exemple d'énergie ranime les courages, et bientôt l'ennemi, repoussé sur tous les points, abandonne le champ de bataille, qu'il laisse couvert de ses morts et de ses blessés.

L'insurrection comprimée dans la Calabre ultérieure, le marquis Nunziante songea à regagner son quartier-général. Dans la crainte que les insurgés qu'il venait de disperser ne parvinssent à gagner Nicastro, et de là à rejoindre les révoltés de la Calabre citérieure, autant que

pour accélérer sa jonction avec les généraux Lanza et Busacca qui occupaient cette dernière province, il résolut d'embarquer ses troupes, d'opérer une descente à Paola ou sur tout autre point de la côte nord, et de frapper un coup décisif qui terminât à la fois la guerre dans les trois provinces.

Dans cette intention il se dirigeait vers Pizzo, où devait s'effectuer l'embarquement, lorsque le vicaire du chapitre de Nicastro se présenta au-devant des troupes. Il venait, au nom de son évêque, assurer le général des bonnes dispositions des habitants de Nicastro, mettre à ses pieds leur soumission, et solliciter la clémence du Roi pour eux et les Siciliens. — Ces dernières paroles furent pour le général un trait de lumière. Il comprit que les Siciliens, repoussés sans doute par les généraux Lanza et Busacca, devaient se trouver dans le voisinage avec Ribotti ; et bientôt, malgré la réserve de l'ecclésiastique, il apprit qu'ils se trouvaient près de Nicastro.

Ces renseignements inattendus avaient tout-à-coup modifié ses plans. La proximité des corps-francs rendait inutile l'expédition projetée, et le 6 juillet il reprenait avec ses troupes la route de Maida, si chèrement disputée quelques jours auparavant. Cette fois pas un ennemi ne se montrait, et la colonne arriva le soir à Maida. Le lendemain, le général reçut par l'entremise du même ecclésiastique une lettre de Ribotti, qui

posait les bases d'une capitulation. Il lui fit répondre que ce n'était pas au vaincu mais au vainqueur à dicter des conditions : que les siennes se réduisaient à deux : mettre bas les armes et se rendre à discrétion.

•

C'est à Maida seulement que le commandant en chef des troupes royales avait appris le véritable état des choses.

Après leur débarquement, les 1600 Siciliens avaient pris position à Castrovillari, dans la Calabre citérieure, d'où ils prétendaient défendre le soi-disant comité de Cosenza. A l'approche de la colonne du général Lanza, l'intrépide Ribotti, jugeant que les forces napolitaines égalaient à peu près les siennes, et voulant commencer la campagne d'une manière éclatante, se replie bravement sur Cosenza. Grand émoi parmi la population, parmi les membres du comité surtout. Cependant le premier effroi passé, les plus braves se décident à se réunir ; on délibère en tumulte, et l'on arrête d'un commun accord qu'une proclamation est nécessaire pour rassurer les esprits. Deux heures après, les habitants apprenaient que le comité révolutionnaire, *pour des raisons qu'il est inutile d'examiner*, et dans l'intérêt de la cause calabraise, se retirait à Catanzaro, dans les provinces du Sud.

Le comité les avait compromis par ses menées ; il les abandonnait à l'heure du danger. —

C'est le moment de nous montrer ; cachons-nous.

Ribotti et ses forçats enrégimentés, jaloux de suivre l'exemple du gouvernement insurrectionnel, instruits d'ailleurs de la jonction des colonnes Lanza et Busacca et de leur marche combinée sur Cosenza, se hâtent de battre en retraite. Ils rétrogradent jusqu'à Tiriolo, et s'y retranchent avec le peu de Calabrais qu'ils peuvent rallier autour d'eux.

C'est dans cette position qu'ils apprirent la seconde expédition du général Nunziante sur Maida. On a vu le succès de la capitulation proposée par Ribotti. Il ne lui restait plus d'autre ressource que la fuite, et il s'y résolut d'autant plus facilement, qu'il avait une longue habitude de ce genre d'évolutions. Le 6, sa bande se présente en désordre devant Catanzaro ; mais la ville lui ferme ses portes, et c'est à peine si l'armée d'invasion peut obtenir quelques morceaux de pain de la pitié des habitants. De là, elle se dirige tumultueusement vers la côte, où elle s'embarque *comme elle peut*, abandonnant son artillerie, ses fourgons et ses bagages.

Et Ribotti écrivait *onze jours* auparavant :

« — Plutôt que d'abandonner notre artillerie, nous sommes résolus à périr jusqu'au dernier (1). »

O grands hommes des révolutions !

(1) Rapport déjà cité, en date du 25 juin.

Le général, dont Ribotti devait rapporter à Messine le cadavre mutilé, se met aussitôt à la poursuite des fuyards. Il reçoit en chemin de nombreuses députations qui viennent solliciter la clémence du souverain. Tiriolo, Gagliano et plusieurs autres localités se hâtent de lui apporter leur soumission ; à quelques milles de Catanzaro, toute la population se présente spontanément au-devant de la colonne avec des branches d'olivier à la main, et aux cris répétés de « *Vive le Roi !* »

Les troupes entrent pêle-mêle avec les habitants, qui s'offrent à porter leurs bagages et leurs armes, et témoignent leur joie en agitant des drapeaux blancs. Par ordre du général, la garde nationale et les différentes branches de l'administration sont immédiatement réorganisées. Il se met en communication avec le général Lanza; puis, apprenant la tentative d'embarquement des fugitifs, il lance à leur poursuite le *Stromboli*, qui leur donne la chasse et les capture peu d'heures après.

La Calabre était décidément pacifiée, et cela, suivant le vœu le plus cher du Roi Ferdinand, sans effusion de sang, sans les calamités inséparables d'une guerre civile. L'armée royale n'avait pas soumis la Calabre, elle l'avait délivrée de la tyrannie d'une poignée de factieux. Ce n'était pas une insurrection qu'elle

avait vaincue, mais une bande de malfaiteurs dont elle avait purgé le pays. Les rapports de Ribotti, l'indifférence des masses, la retraite précipitée du comité révolutionnaire, la fuite honteuse des bandits siciliens, l'accueil fait aux troupes royales par les populations, sont autant de preuves évidentes que le mouvement n'avait rien de national. Là, comme ailleurs, une minorité turbulente avait voulu imposer à la majorité le joug honteux de son despotisme et de sa furie; là, plus promptement qu'ailleurs, justice avait été faite de l'oppression du petit nombre.

IV

On conçoit sans peine l'émotion générale que les nouvelles de Calabre produisirent dans toute la Sicile.

Les provinces commençaient à s'agiter. De nombreuses localités demandaient à rentrer sous le gouvernement légitime. Les patriotes se voilaient la face.

Dans le conseil des meneurs l'inquiétude et les alarmes étaient extrêmes. Bien que la capture des Siciliens ne fut pas encore connue à Palerme, on y pressentait des désastres. Les Calabres au pouvoir des troupes, la Sicile avait tout à craindre. Ruggiero Settimo se prenait à regretter ses épaulettes de vice-amiral; Mariano Stabile, à réfléchir sur l'instabilité des révolutions.

Cependant il était urgent de calmer les esprits,

ou tout au moins de les distraire. Le 10 *juillet*, les membres du Parlement furent convoqués pour la soirée. Il s'agissait d'improviser un Roi.

La séance se prolongea toute la nuit, à la lueur vacillante des flambeaux. Pendant dix-huit heures, autant de majestés en expectative furent successivement ballotées et soumises à tous les caprices du scrutin. On vit alors les motions les plus étranges, les candidatures les plus inattendues, la couronne citoyenne, comme une autre épée de Damoclès, suspendue sur la tête de tous les princes en disponibilité, voire même des particuliers de bonne volonté (1). Après bien des épreuves, des contre-épreuves, des indécisions, des orages, les députés arrêtèrent leur choix sur le duc de Gènes, second fils de Charles-Albert.

La Sicile avait donc un Roi ; elle le croyait du moins. Restait à doter le nouveau monarque. En cette circonstance, les députés furent sublimes de générosité. Ils lui votèrent d'acclamation (2) une liste civile de 240,000 ducats, un peu moins de 1,500,000 fr., et comme apanage, les palais de Palerme et de Messine, sans préjudice des deux splendides villas de la *Favorite* et de la *Ficuzza*, propriétés particulières du Roi de Naples.

La contrefaçon était complète. Juillet 1848

(1) Il fut question de Lucien Murat.
(2) Le 17 juillet.

n'avait rien à envier à son aîné de 1830.

Placés entre le mécontentement des populations et les intérêts de leur propre autorité, les députés avaient eu recours à un compromis. En élisant un fantôme de Roi, qui se fut trouvé à la discrétion de la Chambre et des gardes nationales, ils espéraient calmer les esprits, tout en conservant la haute main dans les affaires. Ils n'oubliaient qu'une chose, c'est que la Sicile, épuisée par sa révolution, ruinée par l'incurie ou les malversations de ce qu'elle appelait son gouvernement, n'avait rien qui pût séduire une ambition princière. S'ils offraient une couronne au duc de Gènes, ils lui offraient en même temps une guerre fatale à soutenir. Unie de sentiments et de volonté, la Sicile n'eut pu, sans de grands efforts, entrer en lice avec les forces napolitaines. Divisée comme elle l'était, la lutte devenait impossible. Des provinces entières, et des plus populeuses, protestaient contre la décision du Parlement, décision illégale de toute manière, puisqu'il n'y était autorisé par aucun mandat, et déclaraient qu'elles ne prendraient pas les armes.

Le duc de Gènes ne pouvait donc accepter la couronne de Sicile, et l'on sait qu'il ne l'accepta pas.

Mais les événements qui venaient de se passer de l'autre côté du détroit, étaient empreints d'un caractère de trop haute gravité pour ne pas attirer toute l'attention de Ferdinand II. La

Sicile n'avait pas seulement méconnu l'autorité de son souverain, elle avait honteusement foulé aux pieds la justice et le droit des gens; ses soldats, — si l'on peut donner ce nom à des bandits échappés des bagnes, — ses soldats avaient envahi avec armes et bagages le territoire napolitain; ils avaient allumé l'insurrection dans les provinces calabraises, compromis la paix du royaume et alimenté la guerre civile. Tant de crimes, de violences, un si audacieux mépris des lois humaines, réclamaient, de l'avis de tous, une prompte et énergique répression. En présence de semblables circonstances, toute hésitation eût été coupable. Un seul parti restait à prendre : le parti de la guerre, de la guerre immédiate et persévérante.

D'ailleurs, l'état déplorable de la Sicile rendait urgente l'intervention active du gouvernement napolitain. Des impôts extraordinaires (1), des emprunts forcés, les peines les plus graves contre les retardataires, des arrestations illégales, avec ordre de fusiller sur place tout individu qui opposerait quelque résistance (2), les caisses de

(1) Nous nous bornerons à citer un *seul* décret du parlement de Palerme, qui établit à la fois un impôt sur les portes et fenêtres, sur les chevaux, sur les voitures, les abbayes, les commanderies, les menses épiscopales, fixe une retenue sur les traitements des fonctionnaires et employés, et, dans un 24e et dernier article, ose encore faire appel à la générosité des citoyens!

(2) M. le commandant,

Au vu de cette lettre, envoyez chez les lieutenants Clé-

l'Etat dilapidées, les églises dépouillées de leurs ornements, partout la misère et la terreur, voilà où en était réduit ce malheureux pays, voilà ce qu'en avait fait la révolution! Il faut lire les lettres qui arrivaient de Palerme, de Messine et d'autres points de l'île pour se faire une idée du degré d'abaissement et de prostration où était tombée la Sicile, autrefois si riche et si florissante. Nous en citerons deux entre mille, qui caractérisent, avec une effrayante vérité, le désespoir qui s'était emparé des esprits.

« Tous les yeux sont tournés vers la côte « italienne, d'où nous espérons voir enfin venir « nos libérateurs. Chaque voile que nous aper- « cevons dans les eaux du détroit, nous rend « l'espérance; et cette espérance, cette attente « inexprimable, nous la refoulons en nous- « même, car, si on venait à la soupçonner, notre « mort serait certaine. »

« L'île n'a qu'un désir, c'est de rentrer sous « la domination du Roi, fatiguée quelle est de « sa misère qui augmente tous les jours. Je ne « vous énumérerai pas les pompeuses promesses « dont fut accompagnée l'élection du duc de

ment Conte et Giovani Pracanica trente hommes armés, avec ordre d'arrêter les deux individus susnommés et de les fusiller sur place à la moindre résistance.

A vous de cœur,

Le colonel commandant, PRACANICA.

Un fait à remarquer, c'est la coïncidence du nom du signataire et de celui d'un des lieutenants.

« Gènes. On disait que les flottes réunies de « France et d'Angleterre avaient obtenu la capitulation de la citadelle. Mais une cruelle « expérience nous a appris à nous défier de « semblables promesses, et la seule chance de « salut que nous trouvions dans l'élection du « prétendu Roi, c'est que le gouvernement napolitain, voyant tout lien rompu entre l'île et « le continent, se décide à reconquérir la Sicile. »

« Le mécontentement et l'agitation continuent (1), écrivait-on de Palerme le 27 août; « nous en sommes venus à ce degré de désespoir « que, malgré les menaces de mort, les viola-

(1) Les patriotes eux-mêmes, dont le *civisme* incontestable n'excluait cependant pas toute considération d'intérêt, ne se faisaient pas faute de réclamer contre la tyrannie du gouvernement. Il existe une curieuse adresse du colonel et des majors de la garde nationale de Messine au Parlement général, résidant à Palerme. Nous en donnons quelques extraits.

. . . . . « On vient de nous faire connaître un décret du ministre des finances qui ordonne aux receveurs de mettre tout en œuvre, sequestres, expropriations, pour obtenir la rentrée des contributions arrièrées.

« *La garde nationale demande un vote de censure contre le ministre, auteur de ces mesures despotiques.*

« La garde nationale, appelée à défendre la constitution et toutes les lois secondaires qui en découlent, se croit en devoir, alors qu'elle prévoit que l'une d'elles peut amener des démonstrations publiques et hostiles, de prévenir, par une pétition respectueuse, ces tristes résultats. Les soussignés sollicitent en outre, comme chefs de corps et comme propriétaires, l'exemption invoquée plus haut. » (L'exemption des contributions arrièrées).

« tions de domicile, les arrestations et les as-
« sassinats, nous déplorons ouvertement l'état
« d'incertitude et de misère dans lequel nous
« sommes plongés. Palerme, autrefois si fière,
« si jalouse de Naples, Palerme courbe aujour-
« d'hui la tête. Nous n'avons plus qu'un désir,
« c'est de retourner sous le sceptre que nous
« avons malheureusement rejeté. »

Au point où en étaient venues les choses, une expédition en Sicile n'était donc pas seulement légitime, elle était nécessaire. Pour le gouvernement, c'était plus qu'un droit, c'était un devoir. Si les crimes du parlement exigeaient une répression sévère, la détresse des citoyens paisibles méritait, d'autre part, toute la sollicitude du souverain. Dans l'intérêt du royaume autant que dans celui de la Sicile, il importait d'expulser les agitateurs qui la traitaient en pays conquis, et de lui rendre tout à la fois l'existence politique, commerciale et industrielle qu'elle avait perdue.

Séparée du continent par un bras de mer qu'on traverse en moins d'une heure, la Sicile fait, à proprement parler, corps avec le royaume de Naples ; ce n'est pas un état distinct, mais une province limitrophe. Sa prospérité, sa richesse, sa nationalité même, dépendent de son union avec la terre ferme.

Supposez, en effet, une scission définitive

entre la Sicile et le royaume de Naples; elle devient, par ce seul fait, l'objet de la convoitise de tous les cabinets. Placée comme une forteresse naturelle entre l'Europe d'une part, l'Afrique et l'Asie mineure de l'autre, elle est la clef de la Méditerranée, conséquemment de l'Adriatique et de la Mer Noire. Toutes les puissances qui, depuis cinq cents ans, se sont disputé l'Italie, avaient bien compris l'importance de cette île comme position géographique. La maison de Souabe, le duc d'Anjou, les Espagnols; ne cessèrent de combattre pour la rattacher au continent. Et, plus tard, lorsque Murat s'assit sur le trône de Naples, le premier soin de l'Angleterre fut d'occuper Palerme et Messine, pour maintenir ses communications avec le reste de l'Italie, et commander la Méditerranée.

La Sicile ne peut donc se séparer du continent sans compromettre son indépendance, sans s'exposer inévitablement aux envahissements de quelque grande puissance. Alors qu'arriverait-il? Une vaste contrebande s'organiserait sur ses côtes et porterait les effets d'une concurrence désastreuse jusqu'au cœur de l'Italie. Aujourd'hui, le Portugal et l'Espagne luttent inutilement contre la contrebande qui part de Gibraltar, inonde leurs provinces et ruine leur industrie (1).

(1) Une statistique n'évalue pas à moins de cent millions la valeur des marchandises anglaises introduites ainsi annuellement en Espagne et en Portugal.

Nul doute qu'il n'en fût de même de la Sicile, et qu'elle n'eût bientôt à subir les funestes conséquences du mercantisme britannique, si une main ferme et vigoureuse, en la délivrant d'un gouvernement révolutionnaire, ne renouait promptement les liens qui la rattachaient à la terre ferme.

D'ailleurs — les lettres que nous avons citées en font foi — tous les bons citoyens désiraient ardemment que l'île retombât au pouvoir de son légitime possesseur. La réaction s'opérait sur différents points du territoire. A Palerme, on afficha publiquement, et à diverses reprises, des manifestes demandant que Ferdinand fût de nouveau proclamé Roi des Deux-Siciles. Des hommes armés, sentinelles volontaires, défendaient les manifestes qui restèrent ainsi exposés pendant deux jours sans que personne osât les enlever.

Le Roi, qui avait pesé toutes ces considérations, et qui avait hâte d'en finir avec la révolte, se mit en mesure d'entrer en campagne aussitôt après la pacification des Calabres. Mais les intrigues des agents français et anglais, qui voulaient retarder les hostilités pour laisser aux insurgés le temps de se préparer à la résistance; l'attitude de l'extrême gauche, dont les déclamations entretenaient l'agitation dans le pays; toutes ces causes réunies apportèrent quelques retards à l'exécution des projets de la couronne.

Enfin, dans les premiers jour de septembre, la flotte chargée du corps expéditionnaire sous le commandement du lieutenant-général Filangieri, prince de Satriano, appareillait pour la Sicile. Trois frégates à voiles, treize bâtiments à vapeur, un grand nombre de chaloupes canonnières composaient l'escadre. En même temps paraissait une ordonnance royale qui prorogeait les Chambres : acte de vigueur et de prudence qui devait avoir une influence décisive sur le succès de l'expédition.

Le général appelé par la haute faveur du Roi Ferdinand au commandement supérieur de l'armée napolitaine, justifiait, par de longs services militaires et des actions d'éclat, la confiance de son souverain. C'était un officier de l'école de l'empire. Sous-lieutenant à la 33e demi-brigade d'infanterie de ligne, en 1801 ; lieutenant dans le même corps, en 1804, il avait, en cette dernière qualité, fait partie de la grande armée. A Mariazel, en Styrie, il s'emparait d'un drapeau ennemi, et recevait à cette occasion deux coups de baïonnette. A la bataille d'Austerlitz, il emportait, à la tête de quelques pelotons de grenadiers, deux redoutes à l'entrée du village de Telnitz, et s'emparait de quatre pièces de canon. Dans cette action, il était blessé à la tête : rentré au service de Naples, en 1806, comme capitaine d'état-major, il avait été successivement promu aux grades de capitaine de la garde royale, de chef d'es-

cadron d'état-major, de colonel du 8e régiment d'infanterie de ligne, et enfin de maréchal-de-camp. En 1814, il était nommé lieutenant-général sur le champ de bataille, et réintégré dans ce dernier grade en 1831, après la réorganisation de l'armée. D'ailleurs, le prince Filangieri n'était pas seulement un bon militaire; aux talents du général, il joignait les qualités du négociateur, et son caractère ferme et conciliant tout ensemble, le rendait éminemment propre à cicatriser les plaies de la Sicile. C'est un hommage que ses ennemis lui rendirent spontanément en mainte circonstance, et sur lequel nous aurons occasion de revenir.

Cependant l'insurrection, menacée dans ses retranchements, multipliait ses moyens de défense et levait de toutes parts des contributions de guerre. A Palerme, on s'emparait des ornements des églises, des monastères et des corporations religieuses. Le gouvernement suspendait les payements de la Banque, et décrétait une émission de papier-monnaie jusqu'à concurrence de 15,000 onces, *hypothéquées* sur les domaines nationaux. Dix mille paysans, qui poussaient le désintéressement jusqu'à servir la patrie au prix de deux francs par jour (quatre tari), accouraient pour renforcer la garnison, et bivouaquaient dans les rues.

A Messine, sous le prétexte de veiller à la sûreté de la ville, les autorités révolutionnaires prenaient chaque jour les mesures les plus violentes. On déportait en masse tous les citoyens convaincus de tiédeur pour la révolte, tous ceux qui avaient quelque chose à conserver ou qui voulaient empêcher la ruine de leur ville natale. On les remplaçait par des bandes de *patriotes* recrutés dans la boue de la population, à Palerme et à Trapani. Quand les opérations du siège commencèrent, Messine comptait 20,000 défenseurs. — Nous devrions dire 20,000 tyrans armés. — Elle était ceinte d'un large fossé; des barricades imposantes, armées d'artillerie, se dressaient à l'entrée des rues. Les maisons, crénelées et casematées, étaient autant de forteresses en apparence imprenables. Des mines nombreuses avaient été pratiquées sur plusieurs points importants, et notamment autour de la citadelle. Ajoutez à cela des approvisionnements considérables en munitions de guerre, en matériel de tout genre, des batteries formidables qui commandaient toutes les issues, et vous aurez une idée des obstacles que devait avoir à surmonter le corps expéditionnaire, qui ne comptait que 6,900 hommes, et ne disposait que de quelques pièces de montagne.

Le dimanche 3, à l'aube du jour, trois frégates napolitaines jettent l'ancre dans le port de Messine, et se mettent en communication avec la citadelle. Impatients de commencer les hostilités, les

Messinois ouvrent le feu sur les forts (1). Pour bien comprendre les conséquences que devait avoir cette première agression, il faut se rendre compte des principales positions où s'étaient fortifiés les insurgés.

(1) Certains journaux, appartenant à la presse démocratique, ont prétendu et répété que l'initiative de l'attaque n'avait pas été prise par les Siciliens ; que Messine n'avait fait aucun préparatif de défense ; que le 2 *septembre* les insurgés ne se doutaient pas même que le débarquement dût s'opérer sur la côte (*L'Époque*, journal de Rome) ; qu'en conséquence ils avaient été surpris à l'improviste, et que les armements de la ville étaient autant de mensonges et d'impostures. Nous citerons ici, à ce sujet, quelques passages de deux rapports officiels, émanés, l'un du directeur de l'artillerie sicilienne ; l'autre d'un prétendu commissaire du pouvoir exécutif :

« Dans mon rapport du 16 courant, n° 33, j'émettais l'avis qu'il serait utile de *commencer* l'attaque. *Aujourd'hui je le regarde comme indispensable.* » (Rapport de Vincenzo Giordani Orsini, en date du 18 août 1848.)

... « C'est alors (le 3 septembre) que nos batteries *commencèrent* à diriger *un feu très-vif et très-meurtrier contre la citadelle, la place de Terranova et le bastion del Salvatore.* Les forts ne gardèrent pas le silence, et nous *répondirent* par une canonnade très-vive. (Rapport officiel sur les événements de Messine, du commissaire-général du pouvoir insurrectionnel.)

Quant à l'absence de tous préparatifs de la part des Siciliens, et à la *surprise* des troupes royales, on en jugera par les extraits suivants :

... « *Dans le cas où un débarquement aurait lieu sur le littoral, tout est examiné, tout est prévu.* » (Rapport du colonel Orsini, en date du 18 août, dix-huit jours avant le débarquement.)

... « Sur le littoral entre Messine et la *Scaletta* (c'est

On n'a pas oublié que les troupes royales étaient restées constamment maîtresses de la citadelle ; que tous les efforts des insurgés n'avaient pu les en déloger ; enfin, que l'expédition de Ribotti n'avait eu d'abord d'autre but, dans l'esprit des chefs, que l'occupation et l'armement de la côte calabraise qui eût rendu possible l'investissement de la forteresse. Repoussés avec perte dans cette dernière tentative, les Siciliens durent restreindre leur plan d'attaque ; ils se contentèrent d'établir sur les hauteurs avoisinantes huit batteries, dont plusieurs armées de mortiers de fabrique anglaise. Or, entre ces batteries et les forts, s'étendaient les plus beaux et les plus riches quartiers de Messine (1). Les troupes royales qui, dans l'intérêt

de ce côté que s'opéra le débarquement)... on n'a pu établir des batteries de côte, *parce que, découvertes sur l'extrême droite, elles seraient facilement tournées, détruites et prises les unes après les autres. On a donc suivi* en cela l'exemple des Anglais, qui ne se servirent pas de batteries de côte, et *élevèrent de grandes redoutes défendues par de l'infanterie et de l'artillerie légère.* (Idem.)

(1) « Il suffit de voir comment étaient situées les bat-
« teries des rebelles pour se convaincre que leur feu, non
« moins que celui de la citadelle, devait inévitablement
« produire les désastres que Messine déplore aujourd'hui.
« Mais à qui la faute? Aux insurgés. Si les officiers qui
« dirigeaient les travaux, n'avaient eu pour but que de
« s'emparer de la forteresse sans ruiner la ville, ils au-
« raient ouvert la tranchée dans la campagne au sud, puis,
« s'approchant d'abord du bastion D. Blasco, traversant en-
« suite la plaine de Terranova, ils seraient arrivés à couron-

de la conservation de la ville, n'avaient opposé aucune résistance à l'achèvement des travaux de l'ennemi, se voyant en butte à une canonnade meurtrière, durent forcément y répondre. Du 3 au matin jusqu'au 5 à la chute du jour, le bombardement se poursuit ainsi de part et d'autre sans se ralentir un instant. Durant cette longue lutte, que la nuit seule peut interrompre, Messine, placée entre deux feux, reçoit tous les projectiles qui s'écartent de leur but, et le nombre en est grand. Dès le premier jour, l'inexpérience des canonniers Siciliens cause de graves dégâts. Bientôt des incendies partiels sont occasionnés par la chute des bombes. Le feu, auquel l'incroyable incurie des insurgés (1) ne songe à opposer aucun obstacle, et qu'alimente d'ailleurs

« ner les glacis. Etablies sur ce point, leurs batteries de « brèche les auraient alors rendus maîtres des ouvrages « extérieurs, et enfin du cœur de la place. »

(Discours prononcé devant la chambre des Pairs, dans la séance du 8 février 1849, par le lieutenant-général Filangieri, prince de Satriano, commandant en chef de l'expédition de Sicile).

Voir, de plus, la correspondance du *Times*, qui, en sa qualité de journal anglais, ne saurait être suspect. Dans ses numéros des 21 et 22 février, il déclare de la plus rigoureuse exactitude toutes les assertions du général Filangieri.

(1) « Cependant les héroïques défenseurs de Messine, « tout entiers à la défense de ses fortifications, *n'appor-* « *taient que peu d'attention aux tristes effets de l'in-* « *cendie.* » (Rapport déjà cité du commissaire-général du pouvoir insurrectionnel à Messine.)

un vent des plus violents, prend bientôt des développements considérables, au point d'empêcher la circulation dans les rues.

C'est ainsi qu'une provocation insensée coûtait à la malheureuse Messine ses plus beaux monuments et ses quartiers les plus populeux. Non-seulement les insurgés, en commençant l'attaque, avaient mis la citadelle dans la nécessité de leur répondre, mais leurs feux, se croisant avec ceux des forts, semaient à leurs pieds la ruine et l'incendie. Que leur importait d'ailleurs, à eux, rebut des barricades et de l'émeute, gens sans aveu et sans patrie (1), les malheurs d'une ville dont ils avaient chassé les habitants ?

On lit dans un rapport de Ribotti, en date du 2 mars :

« — Lundi nous allons jeter 1200 bombes dans la citadelle. LA VILLE SERA PROBABLEMENT VICTIME D'UN EFFROYABLE BOMBARDEMENT ; mais le peuple est disposé à tout souffrir. »

Ainsi, pour les Rostopschine de l'émeute, Messine était depuis longtemps sacrifiée.

(1) Après la prise de Messine, les officiers Siciliens réfugiés à bord des bâtiments français et anglais, disaient hautement que l'expédition de Calabre leur avait coûté *leurs meilleures troupes*, et attribuaient leurs revers à la capture des trois divisions commandées par Ribotti. Or, on sait qu'elles étaient presque exclusivement composées de galériens.

V

Deux rues principales s'étendent dans la partie méridionale de Messine ; la rue *Austria*, qui court de l'est à l'ouest, et la rue *Giudeca*, qui lui est à peu près perpendiculaire. Cette dernière conduit à l'une des portes de la ville, la *Porta-Nova*. Plus loin, en se dirigeant toujours vers le sud, et après avoir dépassé le vaste monastère des Pères-Bénédictins-de-la-Madeleine, on rencontre le faubourg de Zaiera, dont on sort par une seconde porte de solide quoique d'ancienne construction. On traverse ensuite les villages de Saint-Cosmo, de Gazzi et de Contessa. La route Consulaire, qui suit la côte à la distance d'une portée de fusil, relie entre eux ces différents villages.

C'est à Contessa, à environ deux milles au sud de la ville, qu'eut lieu le débarquement des troupes. Dans la matinée, toute la petite armée était à terre, et, se formant en trois divisions, elle débouchait sur la chaussée. Jusque-là, on ne lui avait encore opposé qu'une résistance insignifiante, mais tout-à-coup elle fut accueillie par une fusillade meurtrière. Toutes les maisons de Contessa formaient autant de forteresses d'où l'ennemi, armé d'espingoles, décimait impunément les rangs des troupes. Ce ne fut qu'après un combat acharné, après avoir fait le siége de chacune des maisons qui bordaient la route, que la colonne put passer outre et arriver jusqu'à Gazzi.

Là, de nouveaux périls et de nouvelles difficultés l'attendaient. Les insurgés s'étaient retranchés dans l'église, dont l'extrême solidité faisait une position presque inexpugnable. Il fallut l'emporter d'assaut et en débusquer l'ennemi, malgré la grêle de balles qui pleuvaient de toutes parts. Cet obstacle surmonté, les troupes continuèrent à se porter en avant, mais lentement, et sans cesser de combattre avec fureur. Il fallait conquérir le terrain pied à pied et triompher d'une défense désespérée. Enfin, après d'héroïques efforts, et comme la nuit tombait, l'armée put bivouaquer à quelque distance de Saint-Cosmo.

Le lendemain, aux premières lueurs du jour, le général, commandant en chef, prit toutes les

dispositions nécessaires pour diriger une attaque décisive sur la barricade construite par les Siciliens devant la porte du faubourg. C'était un retranchement formidable, construit suivant toutes les règles de l'art, et armé de quatre canons de gros calibre qui balayaient la chaussée. A droite se dressaient les deux forts de Novizziato : à gauche, la batterie de S. Cecilia. Enfin, la formidable redoute de la Madeleine, placée près de la mer, prenait la route en travers.

Le prince de Satriano comprenant qu'une attaque de front serait impossible, donne l'ordre d'enlever les batteries de droite et de gauche pour pouvoir tourner ensuite la porte Zaiera. En même temps, dans le but de suppléer à l'artillerie dont les troupes royales étaient presque complètement dépourvues, la forteresse ouvre son feu, mais seulement sur les points où l'insurrection s'était le plus solidement retranchée, notamment sur la Porta-Nova et les rues Austria et Giudeca.

Sur ces entrefaites, et comme le combat s'engageait de toutes parts, le commandant en chef recevait par l'intermédiaire du général Pronio un message des capitaines de vaisseau Nonay et Robb, commandants des stations française et anglaise devant Messine. Ils le suppliaient d'accorder une trève aux insurgés *pour établir les bases d'une capitulation, lesquelles seraient*

débattues à bord du vaisseau français l'Hercule, *par des fondés de pouvoirs des deux parties belligérantes* (1).

Le général ne jugeant pas convenable de répondre par écrit à une aussi singulière requête, envoie le colonel Picenna à bord de *l'Hercule*. Si les insurgés cessent immédiatement les hostilités, le commandant en chef consent à les suspendre de son côté, pour donner aux habi-

(1) A bord du vaisseau l'Hercule devant Messine, ce 7 septembre 1848, à 4 heures du matin.

A M. le général en chef de l'armée du Roi de Naples devant Messine.

Général,

Les navires de guerre anglais et français ne peuvent plus recevoir les familles Messinoises qui fuyent le sac et le pillage dont elles se croient menacées.

C'est donc au nom du Dieu de miséricorde que les soussignés, commandant les forces navales de France et d'Angleterre, viennent faire appel aux sentiments d'humanité du représentant du Roi de Naples; ils viennent le supplier d'accorder une trève pour arrêter l'effusion du sang qui a déjà trop coulé, et pour établir les clauses d'une capitulation, lesquelles seraient débattues à bord du vaisseau français *l'Hercule*, par des chargés de pouvoir des deux parties belligérantes.

Les soussignés offrent leurs respects et l'assurance de la haute considération qu'ils professent pour le général en chef.

Le capitaine de vaisseau commandant le *Gladiator*,
ROBB.

Le capitaine de vaisseau commandant *l'Hercule*,
NONAY.

Cette lettre était écrite en français, comme nous la reproduisons.

tants le temps de faire leur complète soumission; mais il avertit le capitaine Nonay et le commodore Robb, qu'il ne cessera de combattre que lorsqu'il n'aura plus de doutes sur l'entière soumission des Messinois.

Le commandant français avait à son bord les membres fugitifs du pouvoir exécutif. Il leur notifia aussitôt l'unique condition à laquelle le général consentait à une suspension d'armes.

Le croirait-on? Après une explication aussi catégorique, malgré leur retraite précipitée à bord des stationnaires étrangers, retraite qui témoignait implicitement de leur défaite, et ne leur laissait de recours que dans la clémence du vainqueur, ils ne craignirent pas de remettre au colonel un pli renfermant les bases d'une prétendue capitulation, où ils s'exprimaient dans les termes suivants :

« Les troupes royales sont, de fait, maîtresses « de la ville. *Le Parlement est appelé à décider « la question du gouvernement :* Sont respectés « en tout point, et sans aucune exception, l'hon- « neur, la liberté individuelle, les propriétés « des citoyens. *Le gouvernement reste entre les « mains des autorités actuelles.* ÉCHANGE RÉCI- « PROQUE DES PRISONNIERS (1). »

Cette étrange communication, où l'impudence le disputait à l'aveuglement, fut remise entre les

(1) On verra plus loin ce que cette dernière clause avait d'odieusement dérisoire.

mains du prince de Satriano. Comme les commandants français et anglais le priaient instamment de leur donner une réponse écrite, il fit faire deux copies du texte de la capitulation, qu'il leur renvoya en y ajoutant ces lignes de sa main :

« Monsieur le Commandant,

« Ci-dessus copie des prétendues bases de la « capitulation, que mon chef d'état-major me « remet de votre part. Mon devoir et l'honneur « militaire me défendent de les accepter, ce que « vous sentirez aussi bien que moi.

« Je profite de cette occasion pour vous re« mercier, ainsi que votre collègue, de votre « médiation amicale, quoique malheureusement « infructueuse. »

Pendant le cours de ces négociations, les troupes royales poursuivaient rudement l'attaque. La terrible redoute de La Madeleine, où les insurgés avaient concentré tous leurs moyens de résistance, venait d'être emportée sans artillerie, au pas de charge et à la baïonnette. Effrayés d'une attaque aussi impétueuse, les Siciliens avaient lâché pied en abandonnant aussi la batterie de S. Cecilia. Au même instant, le drapeau napolitain se déployait sur le fort *Gonzague;* vingt-cinq chasseurs venaient de s'en emparer.

Dès lors la redoute de la porte Zaiera, découverte sur la gauche et sur la droite, n'était plus un obstacle sérieux. Elle fut enlevée sans beaucoup de difficultés.

Le monastère de La Madeleine devait encore opposer aux troupes une vive mais dernière résistance. Retranchés dans le couvent et dans l'église y attenant, les Siciliens réussirent à arrêter quelque temps l'effort des troupes. Comme sur les autres points, on combattit pied à pied, se disputant chaque pilier, chaque pan de mur, avec un incroyable acharnement. Enfin le feu de l'ennemi devint moins vif, et l'armée, victorieuse, put faire son entrée dans la ville par la rue Giudeca.

Après deux jours de combat, Messine était retombée au pouvoir de son souverain légitime. Sans doute la lutte avait été longue, bien des malheurs étaient à déplorer, et Messine devait se souvenir longtemps des bienfaits de l'insurrection ; mais de là aux horribles tableaux dont la presse révolutionnaire crut devoir orner le récit des événements, aux prétendues scènes de dévastation, qu'elle reproduisit avec une sorte de sauvage complaisance, et dont elle essaya de faire rejaillir l'opprobre sur une tête couronnée, il y a trop loin pour que ce ne soit pas un devoir de rétablir les faits dans leur rigoureuse exactitude.

Nous avons déjà vu à quoi se réduisait, en dernière analyse, ce fameux bombardement de Messine. Ce ne fut d'abord qu'un échange d'hostilités entre la citadelle et les batteries ennemies, hostilités dont la ville se trouva malheureusement la victime, mais la victime accidentelle, et dont la responsabilité ne pouvait peser sur la garnison qui ne faisait que se défendre. D'ailleurs, s'il fallait une preuve de la modération des troupes royales, on la trouverait dans ce seul fait, qu'elles n'opposèrent aucune résistance à la construction des importants travaux de l'ennemi, de peur d'endommager les quartiers inférieurs de la ville. Le commandant de la forteresse avait même reçu des ordres précis, qui lui recommandaient d'éviter tout ce qui pourrait provoquer le feu des insurgés. Il est également notoire, qu'avant de se voir battue en brêche par une artillerie formidable, la citadelle s'était bornée à canonner une batterie éloignée, la batterie *delle Moselle*, située en dehors de Messine, dans une direction où les projectiles ne pouvaient compromettre les habitations.

Plus tard, après le débarquement, quand le général Filangieri se fut avancé jusqu'à la porte Zaiera, le feu des forts recommença, mais sur un point très-limité, où les Siciliens s'étaient fortement retranchés, et dont ils avaient fait une place presque imprenable. On ne bombardait pas Messine, on attaquait les retranche-

ments de l'ennemi, et si quelques édifices eurent à souffrir de l'éclat des bombes, il ne faut l'attribuer qu'à la résistance opiniâtre de l'insurrection.

Ce n'est pas tout : d'autres faits ont été étrangement dénaturés, pour la plus grande gloire de la cause démocratique. Des folliculaires de bas étage, de ces gens qui écrivent avec du fiel et de la boue, ont pris à tâche de ternir l'honneur des troupes royales, en leur reprochant d'horribles violences. Certes, quand ces violences auraient eu lieu, la chaleur du combat, l'acharnement des Siciliens, le désordre inséparable d'un assaut, suffisaient amplement pour leur servir d'excuses. Mais nous allons voir que si des cruautés ont été commises, ce n'est point du côté des troupes napolitaines.

Au milieu de l'action, deux cents soldats suisses, emportés par une ardeur imprudente, sont enveloppés par les Siciliens. Ramenés triomphalement à Messine, on leur fait subir publiquement les mutilations les plus obscènes ; puis, après s'être repu longtemps du spectacle de leurs tortures, une populace sauvage les égorge jusqu'au dernier (1). Les corps sont hachés en mor-

(1) Commandement du 13e bataillon de ligne nationale.

Messine, 3 septembre 1848.

Signore,

J'apprends que 200 Suisses environ viennent d'être faits prisonniers. Je vous prie de me faire parvenir un *de ces*

ceaux; les têtes plantées au bout des baïonnettes. — Les uns se disputent des lambeaux sanglants pour en orner leurs boutonnières et leurs épaulettes; les autres, enchérissant sur ces monstruosités sans exemple, font cuire en pleine rue des cadavres, et les vendent en criant: « Un sou la livre, la chair Napolitaine! » — D'autres, enfin, et nous refuserions de le croire si ces faits n'étaient garantis par une imposante autorité (1), d'autres, plus barbares encore, vont jusqu'à chercher dans des repas de cannibales la satisfaction d'infâmes appétits..... Horreurs sur lesquelles l'esprit répugne à s'arrêter, et que nous passerions sous silence, si, en présence de semblables scènes, l'indignation ne l'emportait sur le dégoût!

Qu'on se rappelle maintenant la dernière

gros barbus. Si les Suisses manquent, je me contenterai d'un Napolitain pour le charger de fers et le mettre au pilori.

Au reste, je suis désolé de n'avoir pu assister à cette capture; mais vous savez que je ne puis quitter mon poste sans ordres.

Certain que je suis de l'envoi du prisonnier, je vous fais d'avance mes *fraternels* remercîments.

Le colonel commandant A. MILORO.

A Monsieur le commandant de la Madeleine, à Messine.

Voici la réponse, elle est écrite en marge de la lettre.

Tous les prisonniers ont été massacrés.

A. SAVOIA.

(1) Discours du prince de Satriano devant la chambre des Pairs. — Correspondance du *Times*, 21 et 22 février.

clause de la capitulation proposée par les insurgés, clause qui STIPULAIT L'ÉCHANGE DES PRISONNIERS, et qu'on nous dise si ce n'était pas joindre à la plus hideuse férocité la plus lâche des ironies !...

Pour que rien ne manquât à ces scènes dignes des Peaux-Rouges, il fallait que le sacrilége mît le sceau à tant d'atrocités. Quelques jours avant l'attaque de Messine, on avait promené dans les rues l'effigie de la madone *della Lettera*, objet d'un culte particulier de la part des habitants. Culbutés par les troupes napolitaines, chassés de toutes leurs positions, les bandits, avant d'évacuer la ville, veulent remplir un dernier devoir : ils se portent en foule devant l'image vénérée, la criblent de balles, et la traînent ignominieusement dans la boue sanglante !

Impiété, révolution, deux mots qui s'impliquent mutuellement.

— *Plus de Rois ! plus de Pape !* disaient les constituants de Rome.

— *Vive la sociale ! A bas le bon Dieu !* hurlait l'émeute à Lyon.

Examinons d'autre part la conduite du vainqueur. On jugera.

Après un assaut meurtrier qui leur coûtait 1,000 hommes et 38 officiers tués ou blessés (un 6e du corps expéditionnaire), enflammées par la chaleur du combat, les troupes royales entrent

dans Messine. Le premier soin du général est de prendre les mesures nécessaires pour arrêter les progrès de l'incendie, et il y parvient après un jour entier de travaux persévérants. Cinquante Siciliens avaient été abandonnés dans l'hospice militaire; non-seulement on les respecte, mais on leur prodigue les mêmes soins qu'aux blessés Napolitains. En peu de jours l'ordre se rétablit dans toute la ville, et les habitants *qui avaient trouvé un asile dans la citadelle* (1), ou qui s'étaient réfugiés dans les campagnes environnantes, se hâtent de regagner leurs foyers. L'administration est renouvelée ; divers impôts sont momentanément suspendus. Messine est déclarée port-franc.

Le 10 septembre, nouvelles faveurs. Le *Bourbon*, le *bombardatore*, accorde à ses sujets Siciliens une amnistie générale dont il n'excepte que les chefs de l'insurrection. .

Après cela, l'émeute n'avait-elle pas raison de s'écrier en manière de Te Deum (2) :

— « MESSINE N'EST PLUS !... Nouvelle Missolonghi, Messine a succombé, mais toute la Sicile se prépare *à une éclatante vengeance!* »

(1) Rapport déjà cité du commissaire-général du gouvernement insurrectionnel à Messine.

(2) Notizie di Sicilia, officialmente pubblicate dal governo di Palermo.

VI

Un coup décisif venait d'être porté à la rebellion.

Messine, avec ses formidables armements, ses immenses provisions de guerre, Messine était tombée devant une poignée d'hommes sans artillerie. C'est que l'énergie des gouvernements fait le courage des armées, et qu'une politique sage en même temps que ferme, trouve toujours d'intelligents interprètes et d'intrépides défenseurs. Délivré d'un ministère indigne de sa confiance, le Roi Ferdinand pouvait enfin suivre d'un pas assuré la ligne qu'il s'était tracée. L'émeute comprimée dans sa capitale, il l'avait étouffée dans les Calabres; une expéditon hardie venait de la vaincre sur un point important de la Sicile. Pour achever la pacification de

l'île, il suffisait désormais de se porter en avant. Avec le retentissement de ce premier succès, la campagne n'eût plus été qu'une promenade militaire, et tout promettait qu'en peu de mois le royaume jouirait enfin d'une complète tranquillité.

Malheureusement, si tel était le but de tous les efforts de la couronne, c'était précisément ce que redoutaient surtout la France et l'Angleterre.

Depuis le commencement de la révolution de Sicile, ces deux puissances, chacune dans un but différent, n'avaient cessé de faire cause commune avec la révolte. Secours d'armes et d'argent, conseils officieux, tout avait été prodigué pour entretenir les espérances des rebelles. On se rappelle la conduite toute britannique du commodore Lushington, qui traitait avec le commandant du fort et des troupes royales de Castellamare, en même temps qu'il fournissait à la population insurgée de la poudre, des projectiles et des fusées à la Congrève. Lors de l'élection du duc de Gènes, c'était un bâtiment français qui en avait porté la nouvelle au prince sarde; un bâtiment français qui avait pris à son bord les députés chargés de lui remettre cette couronne improvisée. Si Messine avait fait

une aussi énergique défense, elle le devait aux encouragements de l'Angleterre et de la France, aux instigations de leurs agents; plus que tout cela, aux nombreuses munitions de guerre que le commerce de Londres, autorisé par le cabinet de Saint-James, n'avait cessé de jeter dans la ville. Pendant le combat qui précéda l'entrée des troupes royales, les commandants Robb et Nonay s'étaient empressés d'offrir un asile aux ministres du gouvernement révolutionnaire, et n'avaient pas craint de faire passer au prince de Satriano un projet de capitulation aussi insensé que criminel. Enfin, Messine rentrée dans le devoir, au lieu de transporter à Malte les réfugiés qui encombraient leurs navires, ils les débarquaient secrètement à Catane, où leur présence pouvait ranimer l'incendie.

D'autres faits moins importants, mais non moins significatifs, témoignaient également de la mauvaise foi des puissances alliées. C'est ainsi qu'une goëlette Palermitaine, armée de quatre canons et de cinquante hommes d'équipage, embarquait, à Livourne, des fusils et des munitions, et revenait escortée par un pyroscaphe anglais. Des achats analogues se faisaient à Marseille, et l'on donnait en paiement des objets précieux volés aux royalistes de Palerme. Tout le matériel était ensuite embarqué sur le brick français *le Bosphore*, qui le transportait en Sicile.

Le gouvernement napolitain ne pouvait donc

se faire illusion sur les véritables intentions des plénipotentiaires étrangers, et quand les amiraux Baudin et Parker renouvelèrent leurs instances pour obtenir du général Filangieri une suspension d'hostilités, il fallut toute la modération, toute la longanimité du Roi pour accéder momentanément à leurs vœux.

Le gouvernement napolitain avait obtenu de lord Palmerston, dans une conférence tenue à Londres le 11 août 1848, *l'assurance formelle que le ministère britannique n'opposerait aucune espèce d'obstacle à l'expédition de Sicile.* De quel droit, et à quel titre les amiraux venaient-ils donc s'interposer entre le Roi et ses sujets révoltés?

Au nom de la nationalité Sicilienne? Mais cette nationalité n'était nullement menacée, et nous avons déjà eu occasion de constater que la prompte réunion de la Sicile à la terre ferme était le seul garant de son indépendance. D'ailleurs, les bourreaux de l'Irlande avaient mauvaise grâce à se poser en Don Quichottes des nationalités.

Pour éviter les maux de la guerre civile? Etrange manière d'éviter l'effusion du sang que de donner à l'insurrection, en arrêtant la marche victorieuse des troupes Napolitaines, le temps de concentrer ses forces, de réorganiser ses bandes dévastatrices, et de se préparer à une nouvelle résistance!

Le seul moyen d'en finir, sans avoir à déplo-

rer de grands malheurs, c'était de profiter d'un premier succès pour achever promptement, et presque sans coup férir, la complète pacification des provinces insurgées. L'effet moral produit par la prise de Messine, la lassitude de tous, la réaction qui, partout, se faisait sentir, étaient autant de garanties de la prochaine soumission du pays ; mais les beaux sentiments qu'étalaient pompeusement les négociateurs, leurs théories philanthropiques sur les droits des nations, n'étaient qu'un voile commode pour cacher les projets les plus égoïstes et les desseins les moins pacifiques.

Ils faisaient appel à la clémence du monarque, moins par compassion chrétienne pour *leurs frères* de Sicile, que pour la lasser à force d'exigences. Ils imposaient leur arbitrage aux parties belligérantes ; mais cet arbitrage n'avait d'autre but que de retarder une solution devenue imminente, au profit de l'ambition des uns, de la propagande des autres, de la haine et de la jalousie de tous.

Parmi les diverses puissances européennes, aucune plus que l'Angleterre n'était intéressée à tenir la Sicile sous sa dépendance immédiate. Maîtresse de cette île importante, elle reliait ses possessions de Malte et de Gibraltar ; elle commandait la route des Indes, anéantissait le commerce italien, surveillait l'Afrique française,

dont, à un moment donné, elle aurait pu couper les approvisionnements. Renversant un mot célèbre, elle faisait de la Méditerranée un *lac anglais*, d'où elle épiait toutes les insurrections, prête à leur porter ses secours intéressés, et à poursuivre le hideux système de désorganisation qui, depuis trop longtemps pour l'honneur de la diplomatie britannique, est devenu la base et le point de départ de sa politique !

« — La France est assez riche pour payer sa gloire, » avait dit M. Guizot.

A l'époque où nous sommes arrivés, elle se trouvait assez riche et assez puissante pour subventionner de ses flottes et de ses marins des mouvements révolutionnaires dont elle aurait subi le contre-coup s'ils avaient réussi.

On l'a souvent remarqué, toutes les fois que la France s'est mêlée activement aux affaires de l'Europe, elle a pris parti contre ses propres intérêts. Les affaires de Grèce, la bataille de Navarin, en sont un exemple entre mille. Mais alors elle était guidée par une pensée chevaleresque, elle obéissait à un mobile noble et généreux. C'était une croisade à entreprendre ; il s'agissait de délivrer des chrétiens du joug des infidèles, et la France de la Restauration, comme la France du moyen âge, se sacrifia pour la cause de la chrétienté. Bien différente d'elle-même, la France de 1848 méconnaissait ses intérêts les plus immédiats, elle donnait la main aux envahissements menaçants de la

Grande-Bretagne, et cela, pour qui? pour un peuple rebelle, un peuple ingrat, qui s'était souillé, au dire de ses propres panégyristes, des plus hideuses atrocités. On ne secoue pas facilement la lèpre révolutionnaire, et la nouvelle république se trouvait encore sous l'influence de Février. L'Angleterre faisait du désordre au profit de son agrandissement et de sa puissance. Moins habile et moins clairvoyante, sa fidèle alliée faisait du désordre par instinct, par habitude, nous avons presque dit par principe. Si elle intervenait en Sicile, c'est que la Sicile s'était soulevée contre son Roi, et que, fidèle en cela à ses traditions de famille, le général Cavaignac n'aimait pas les Rois. Quant aux grandes questions commerciales qui préoccupaient le cabinet de Saint-James, elles laissaient le gouvernement français dans une complète indifférence. Ce qu'il avait surtout à cœur, c'était moins de faire prévaloir son influence politique que son influence morale; il ne faisait pas de la diplomatie : il faisait de la propagande.

Telle était la position respective des deux puissances médiatrices, telles étaient leurs espérances, les motifs secrets ou avoués de leur politique. On peut voir si leurs prétentions menaçaient ou non l'intégrité du royaume de Naples.

Nous n'entrerons pas dans le détail des né-

gociations qui suivirent la prise de Messine, et dont la conclusion fut longtemps retardée par les exigences toujours croissantes des ministres de France et d'Angleterre. Temporiser, traîner les affaires en longueur, c'étaient là le fond des instructions des plénipotentiaires. Pendant ce temps, la Sicile s'armait; le ministre de la guerre La Farina, que l'amiral Baudin, un peu souple pour un républicain, traitait officiellement d'*excellence,* ainsi que tous ses collègues, portait à 15,000 hommes le chiffre des bandes révolutionnaires, et leur donnait l'organisation et l'instruction militaire dont elles manquaient. On mobilisait les gardes nationales. On recrutait en France, en Algérie, des soldats libérés du service, dont on formait les cadres d'une légion étrangère. 133 pièces d'artillerie, canons ou mortiers, une batterie de campagne, une d'obusiers de montagne, 19,458 fusils de guerre étaient successivement achetés à Londres, à Paris et à Malte. Outre les importantes commandes faites à l'étranger, commandes qui s'élevaient à un chiffre considérable, 67,850 kilogr. de poudre étaient déjà en magasin (1).

Il appartenait au Roi de déjouer, à force de longanimité, de paternelle indulgence, les projets anarchiques des défenseurs officieux de l'insurrection.

(1) Rapport du colonel La Farina, ministre de la guerre et de la marine en Sicile, daté de Palerme, le 12 février 1849.

Le 28 février 1849, le prince de Satriano, sur l'ordre du Roi, communiquait à M. de Rayneval, envoyé extraordinaire de la République française, la teneur des concessions suivantes que Sa Majesté Sicilienne daignait faire à ses sujets d'au-delà du Phare. C'était une dernière tentative de conciliation en même temps qu'un *ultimatum*, dont le rejet serait le signal de la reprise immédiate des hostilités.

Voici un abrégé de ce document, publié sous forme de proclamation, qui ne contient pas moins de 56 articles. C'est, au fond, la constitution de 1812, modifiée sur de larges bases :

1. — « Union des deux couronnes. La Sicile continuera à faire partie intégrante du royaume des Deux-Siciles, comme par le passé.

2. — « Institutions politiques à part. Parlement national. En l'absence du Roi, nomination d'un vice-roi, qui sera un prince royal ou un Sicilien.

3. — « Administration séparée. Toutes les fonctions de l'ordre civil exclusivement remplies par des Siciliens, nommés par le Roi.

4. — « Les impôts communs aux Deux-Siciles seront répartis entre les deux royaumes dans la proportion numérique de leurs habitants.

5. — « Amnistie pleine et entière, *sans exception*. Les individus compromis dans les dernières affaires sont seulement invités, par l'organe des amiraux français et anglais, à s'éloigner momentanément, jusqu'au complet rétablissement de la tranquillité.

6. — « Remise aux troupes royales des forts de Syracuse, de Trapani et de Catane.

— « Palerme est confiée à la garde nationale, à la condition toutefois, de la part du souverain, d'y établir une garnison, dans le cas où les citoyens armés ne suffiraient pas à y maintenir l'ordre, à protéger les personnes et les propriétés, à faire respecter l'autorité et les lois : auquel cas la garde nationale serait dissoute.

7. — « Ces concessions ne sont et ne demeurent valables, qu'autant que la Sicile rentrera immédiatement sous l'autorité du légitime souverain. Si elle différait sa soumission, les troupes napolitaines occuperaient militairement la partie insurgée des domaines royaux. La Sicile s'exposerait alors aux maux de la guerre, et perdrait tous les avantages que lui accorde le présent *ultimatum*. »

En face de concessions aussi franches, aussi étendues, les puissances médiatrices ne pouvaient plus reculer sans dévoiler ouvertement leurs projets. Les conditions dictées par le Roi Ferdinand dépassaient toute espérance, et, bon gré mal gré, la presse contemporaine, sans distinction de couleur et de parti, dût rendre une éclatante justice à la modération du prince napolitain.

« — La grande affaire est terminée, » — disait un journal français bien connu par ses tendances

libérales et son hostilité notoire aux vrais principes monarchiques,— « les deux amiraux Baudin et Parker se rendent ce soir même à Palerme, porteurs de la proclamation du Roi « Ferdinand à son peuple de Sicile.

« Revenons un peu sur les bases fondamentales de l'*ultimatum*. L'union des deux couronnes était hors de question. Il saute aux « yeux, et nous n'avons pas cessé de le répéter, « qu'il est aussi bien dans l'intérêt de Naples « que dans celui de la Sicile de ne point octroyer à l'île une indépendance *précaire, « sans limite, mais sans force, qui la conduirait tout droit à un protectorat étranger*.

« L'occupation des principaux points militaires par les Napolitains a dû être décidée. « C'était, de part et d'autre, un point sensible et « délicat, si l'on songe que l'armée Sicilienne est « d'une organisation défectueuse, *qu'elle s'est en « partie recrutée des aventuriers de toutes les « nations ; que bon nombre d'entre ces soldats « dangereux ont des antécédents obscurs, pour « ne pas dire mieux, et des sympathies très-« vives pour les agitateurs du Nord; qu'ils ont « enfin tout à perdre au rétablissement de « l'ordre et de la tranquillité*. Placer la domination du Roi en Sicile sous la garantie de la « bonne foi et de l'amour de son peuple, eût été » chose illusoire ; il est clair qu'il lui fallait de « quoi faire respecter son autorité, si, une fois « restaurée, elle était méconnue. Palerme reste

« inoccupée, jusqu'à ce que les circonstances « exigent qu'elle reçoive garnison. *C'est là une « grande concession de la part du Roi, et à laquelle put seul le décider son sincère désir « d'accommodement.*

« *L'amnistie qu'on avait dite limitée, est illimitée, et il faut encore en féliciter le gouvernement napolitain. Le Roi n'a pas voulu « songer aux inconvénients d'une amnistie « complète.* La clause a donc été octroyée dans « toute sa largeur. *A ce propos, il faut le reconnaître,* si les deux ministres et les deux « amiraux ont à l'envi déployé, dans les négociations, des qualités précieuses, *le Roi leur « a facilité la tâche par son esprit de conciliation, son langage modéré, sa ferme volonté d'arriver à un accommodement.* LE « BOURBON N'EST PAS SI TERRIBLE QUE LE « DISENT LES JOURNAUX ROUGES (1) »

On ne pouvait rendre une plus éclatante justice à la condescendance de Ferdinand II. Les antécédents du *Journal des Débats* le défendent de tout soupçon de partialité, et, pour qu'il tînt un semblable langage, il fallait que les faits parlassent bien haut.

Mais laissons un moment la question Sicilienne, pour nous occuper des graves événements qui s'étaient succédés, d'autre part, pendant la durée des négociations.

(1) Journal des *Débats*. — N° du jeudi 15 mars 1849.

VII

Le 25 novembre 1848, au soir, une chaise de poste s'arrêtait devant une humble auberge de Gaëte. Il en sortait un homme qu'on eût pris à son costume pour un simple ecclésiastique, mais dont les traits, empreints de je ne sais quelle majestueuse gravité, laissaient deviner un auguste caractère et une grande infortune.

Cet homme, ce fugitif, ce prêtre, à l'extérieur si simple, qui venait frapper de nuit à la porte d'une pauvre hôtellerie, c'était le successeur de saint Pierre, le représentant de Jésus-Christ sur la terre, celui devant qui les Rois s'inclinent, et dont ils sollicitent la bénédiction comme une faveur.

Celui que l'Italie avait longtemps appelé son bienfaiteur et son père, et quelle récompensait,

comme récompensent les *peuples libres*, en l'abreuvant d'outrages et d'ignominies.

Celui qui, dans sa sollicitude toute paternelle, n'avait pas craint de partager avec ses sujets le fardeau du pouvoir, et qui n'avait comblé que des ingrats; qui avait voulu faire des hommes, et n'avait fait que des assassins.

C'était Pie IX!

Débordé par les prétentions toujours croissantes d'une multitude rebelle, assiégé dans son propre palais, défendu seulement par une poignée de Suisses, le Saint-Père dut songer à abandonner cette ville coupable, qui méconnaissait ce qu'il y a de plus sacré au monde, la double autorité de la religion et des lois.

Dans la soirée du 24 novembre, suivant des conventions prises antérieurement, le duc d'Harcourt, ministre de France près le Saint-Siége, entrait au Quirinal comme pour obtenir une audience du Souverain Pontife. Le Saint-Père, laissant alors M. d'Harcourt dans ses appartements, descendit secrètement, en habit de ville, l'escalier du corridor des Suisses. Au bas, le comte de Spaur, ministre de Bavière, l'attendait avec une voiture. L'auguste fugitif et le diplomate allemand réussirent à franchir, sans être remarqués, la grande porte du Quirinal, et se dirigèrent à toutes brides vers Saint-Jean-de-Latran, d'où ils gagnèrent la vallée de la Riccia.

Là, ils trouvèrent une chaise de poste, avec la comtesse de Spaur et sa famille, qui les attendait. C'est dans cette voiture que le Saint-Père, qui passait pour un abbé de la suite du ministre bavarois, accomplit son triste et périlleux voyage. Le lendemain, à neuf heures du matin, il arrivait à *Mola di Gaëta*, où l'avaient précédé comme lui, sous le plus strict incognito, le cardinal Antonelli et le chevalier Arnao, secrétaire de l'ambassade d'Espagne.

Le représentant de S. M. Catholique devait se trouver un des premiers sur la route du Pontife exilé.

Bientôt après, le Saint-Père et sa suite partaient pour Gaëte, où ils descendirent à l'hôtel *du Jardinet*. Pendant ce temps, le comte de Spaur se dirigeait vers Naples. Il était porteur d'une lettre autographe, par laquelle le Saint-Père apprenait au Roi son arrivée dans ses Etats, et lui demandait l'hospitalité pour le chef du monde catholique.

Ferdinand ne savait rien encore. Cette nouvelle l'émotionna profondément.

Malgré l'heure avancée de la nuit, des ordres sont donnés pour embarquer immédiatement sur le *Robert* et le *Tancrède* un bataillon du 1er régiment des grenadiers de la garde, et un bataillon du 9e de ligne, destinés au service du Souverain Pontife. A six heures du matin, Sa Majesté, en personne, accompagnée de la Reine, de leurs Altesses Royales le comte d'Aquila, le

comte de Trapani, l'infant don Sébastien et de leur suite, se rend à bord du *Tancrède,* qui appareille aussitôt.

Quelques heures après, les deux navires jetaient l'ancre dans le port de Gaëte.

Rien n'avait encore transpiré de la présence du Pape dans la ville. Seulement, le gouverneur, général Gross, soupçonnait le Saint-Père de se trouver à bord d'un bâtiment français qui venait d'amener le duc d'Harcourt et son collègue de Portugal.

Après le débarquement du Roi, le cardinal Antonelli, le ministre de France et le secrétaire de l'ambassade d'Espagne, se portèrent à sa rencontre et lui apprirent le lieu de retraite du Saint-Père. On prit aussitôt des mesures pour faire passer secrètement l'auguste fugitif dans le palais du gouverneur.

Un *palais* d'un seul étage et de cinq croisées de face !

C'est là, dans cette chétive demeure, sans faste, sans appareil, presque sans témoins, qu'eut lieu la première entrevue du roi des Deux-Siciles et du vicaire de Jésus-Christ.

Et, cependant, jamais solennité, jamais pompe de l'église ne prouva mieux la puissance du principe religieux. Qu'on se figure le Roi prosterné aux pieds du Saint-Père, rendant grâces au ciel de l'honneur inespéré qui rejaillissait sur sa dynastie, et le Pontife, souverain jusques dans l'exil, proscrit et tout-puissant, appelant la bé-

nédiction du ciel sur la famille royale, sur le royaume tout entier !

C'est que le scepticisme a beau faire, il y a autre chose dans ce monde que la brutalité du fait et le droit du plus fort ; c'est que la papauté est indépendante des événements et des choses. C'est que les révolutions qui, parfois, bouleversent les empires, demeurent impuissantes contre le chef de l'Église.

« Si les Romains, déjà tombés dans l'anar-
« chie, venaient à tomber dans l'infidélité, le
« successeur de saint Pierre, devenu évêque
« de Rome *in partibus infidelium*, serait tou-
« jours le chef de l'Eglise universelle. Il pourrait
« traverser les mers, et l'Evangile d'une main,
« les constitutions de l'Eglise de l'autre, tran-
« sporter ses pénates sacrés dans une ville ou
« dans un désert du Nouveau-Monde. L'Eglise
« voyagerait, aborderait, s'arrêterait avec lui,
« et nous crierions toujours avec saint Ambroise :
« *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.* Comme le soleil
« immobile au firmament, cet homme pourrait
« paraître changer de place sur la terre ; mais,
« immobile sur sa base divine, il rayonnerait
« toujours sur le monde entier. De tous les
« points de la terre le monde moral aurait tou-
« jours les yeux tournés vers lui ; et il pourrait
« dire avec le plus impérissable droit :

« Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis »(1).

(1) Monseigneur F. Dupanloup, évêque d'Orléans. *De la souveraineté temporelle du Pape.*

La France l'avait bien compris, et c'est ce qui explique les tendances contradictoires de sa politique en Italie. Pendant que ses agents encourageaient la révolte en Sicile et y fomentaient la guerre civile, à Rome ils se déclaraient ouvertement contre l'insurrection, facilitaient la fuite du Saint-Père, et allaient jusqu'à offrir un asile au Pontife malheureux. La république faisait bon marché du principe monarchique; elle n'osait s'attaquer au principe religieux. Sans doute, comme tout ici-bas se complique d'intérêts et de passions humaines, il y avait dans cette sollicitude du gouvernement pour le Saint-Père quelque chose qui ressemblait à une réclame électorale; toutefois, l'importance même qu'il semblait attacher à la présence du Pape sur le territoire français, les espérances qu'il fondait sur le succès des négociations commencées à ce sujet, prouvait jusqu'à quel point les vieilles traditions et les vieilles croyances avaient encore de valeurs parmi les masses.

Comme chef de l'Eglise, comme représentant du principe d'autorité, le Pape pouvait-il accéder aux ouvertures du chef du pouvoir exécutif?

Non, il ne le pouvait pas.

N'est-ce point de Paris, comme toujours, qu'était partie, cette même année, l'étincelle qui devait embraser l'Europe et qui le forçait lui-même à s'éloigner de la ville éternelle. Accepter les offres

de M. Cavaignac, ce n'était pas seulement favoriser des calculs tout personnels, c'était reconnaître la révolution..

Le général n'était-il pas *fier de son père?*

A Rome, des Français, de ceux qui n'ont de patrie que l'émeute, péroraient dans les clubs et venaient de préluder, par l'assaut du Quirinal, au massacre de nos soldats.

Et puis, en se rendant en France, que de lugubres souvenirs eussent assailli l'infortuné Pie IX! Que de sombres réflexions en passant devant le tombeau de Pie VI et le cachot de l'héroïque Chiaramonti!

Tout, au contraire, le retenait à Gaëte : la proximité de Rome, la pénurie de ses finances, plus que cela, les prières instantes d'un Roi sincèrement catholique, d'un Roi qui, depuis un an, luttait énergiquement pour le rétablissement de l'ordre et du principe d'autorité. C'était un honneur également envié de tous les États de l'Europe que celui de posséder, dans la limite de leurs frontières, le chef de l'Eglise universelle. En donnant la préférence au Roi des Deux-Siciles, le Saint-Père voulut rendre un solennel hommage à la haute piété, au noble caractère de Ferdinand II, en même temps qu'à l'esprit de modération, à la politique ferme et conciliatrice qui avait dicté tous les actes du gouvernement Napolitain.

Il ne fallait rien moins que cette fermeté, cette infatigable persévérance, pour triompher des

nouvelles difficultés qui allaient entraver l'action du ministère.

Le calme un peu rétabli après les funestes événements du 15 mai, événements qui nécessitèrent la dissolution de la première chambre, on avait procédé à de nouvelles élections. Récemment vaincus dans les rues de Naples, mais toujours prêts à saisir les occasions de troubler la paix publique, les factieux ne négligèrent rien pour altérer l'expression de la volonté nationale. Les listes étaient déjà incomplètes à cause de la déplorable indifférence des bons citoyens. Mais quel que fut le petit nombre des électeurs inscrits, c'était encore trop pour les agitateurs. Dans toute l'étendue du royaume, la réunion des colléges électoraux fut le signal des menées les plus actives; mensonges, menaces, intimidation, tout fut mis en œuvre pour empêcher les honnêtes gens d'accomplir leur mandat politique; à Naples sur 9,384 électeurs inscrits, 1,491 seulement avaient pris part au vote; à Aversa, sur 2,822 électeurs, on ne comptait que 483 votants; à Lagonegro, sur 3,448, 652 seulement; à Catanzaro, sur 5,853, 1,140; à Nicastro, sur 3,623, 932; à Foggia, sur 4,608, 1,300; à Bovino, sur 2,608, 421; à Lecce, sur 3,568, 508; à Bari, sur 9,652, 2,175; à Altamura, sur 2,801, 478. On remarquait la même proportion dans les autres colléges élec-

toraux. Plusieurs mêmes ne se réunirent pas du tout, ou bien, se faisant juges des prérogatives les plus élevées de la couronne, déclarèrent illégale la dissolution des chambres, et confirmèrent leurs anciens députés (1).

(1) Parmi ces derniers, se trouvait un des hommes du 15 mai, Ferdinando Petrucelli. Passé en Sicile après les événements de Naples, il avait été un des plus ardents promoteurs de l'expédition de Calabre, et y avait joué un rôle important comme capitaine d'état-major. Le 15 juin, Petrucelli fut réélu, bien que sous le poids d'une double accusation capitale, c'est-à-dire en dehors de toutes les conditions d'éligibilité.

La proclamation suivante, qu'il adressait aux Calabrais peu de jours avant son élection, donnera une idée de son éloquence et de son parfait bon goût, en même temps que de la confiance qu'un choix aussi intelligent devait inspirer à la couronne.

« Citoyens !

« Ferdinand II, par le fait des massacres du 15 mai, « a *écrit la dernière phrase de son règne* (signé sa dé- « chéance, probablement), et mis une pierre sépulcrale sur « la dynastie de Bourbon... N'entendez-vous pas les ma- « lédictions de toute l'Italie ! N'entendez-vous pas le cri « de vengeance *qui se répand sur ce pays comme un* « *linceuil funèbre?* Ne comprenez-vous pas que les « heures de ce monstre sont comptées ! que Dieu a étendu « sa main sur lui ! Courage ! courage ! citoyens; il est « encore temps ; vous pouvez encore vous soulever comme « un seul homme, et crier à la face du Bourbon : Mort à « toi, infâme ! mort à toi, qui a *bu* le sang des peuples « que Dieu t'avait donnés en garde ; mort à toi, vil as- « sassin ! qui, derrière des murailles de bronze, osc seul

Une assemblée, ainsi faussée dans son principe, ne pouvait être considérée comme représentant le vœu de la nation; et ses actes prouvèrent bientôt à quel point elle était indigne du mandat qui lui était confié. Dès les premières séances, la vérification des pouvoirs donna lieu aux plus étranges abus. Grâce à une scandaleuse partialité, qu'on ne rencontre qu'en temps de révolution, des individus, bien connus pour ne pas satisfaire aux conditions d'éligibilité, furent maintenus sur la liste des députés.

Le gouvernement crut à une erreur. Il en prévint la chambre : la chambre persista.

Comme la femme de César, une chambre démocratique ne devait pas même être soupçonnée.

« faire attaquer *des femmes et des enfants;* mort à toi !
« instrument odieux, lâche complice du voleur autrichien ;
« Mort à toi, qui t'es fait le compagnon d'un Nunziante,
« d'un Pronio, d'un Filangieri, d'un Bozzelli, toi qui a
« tendu la main à des lazzaroni et à des prostituées !...
« Dieu l'a abandonné, l'Italie l'a abandonné. Que tous le
« condamnent à errer solitaire et proscrit comme Caïn, à
« souffrir les tourments de Prométhée. Aux armes ! aux
« armes ! les députés à la chambre, les citoyens sur le
« champ de bataille. »

Nous traduisons littéralement, sans rien ajouter et sans rien retrancher. *Le cri de vengeance qui se répand comme un linceuil, Ferdinand qui écrit la dernière phrase de son règne,* et tant d'autres fleurs d'éloquence, appartiennent en toute propriété au signor Petrucelli.

C'est un témoignage que nous nous empressons de lui rendre.

Le royaume était encore en proie à une vive agitation ; l'insurrection s'érigeait en gouvernement dans les provinces du Sud ; les chefs du mouvement étaient d'anciens députés ; dans leurs proclamations ils osaient appeler à eux la nouvelle chambre et la convoquer à Cosenza, dont ils avaient fait le siége de leur comité de salut public. Tous les gens honnêtes s'attendaient à voir le parlement protester énergiquement contre ces criminelles usurpations, et assurer son concours au pouvoir exécutif. Il n'en fut rien. Aucune parole de blâme pour ceux qui compromettaient follement les institutions du royaume ; des interpellations sur les événements de Calabre, plus propres à encourager l'émeute que les soldats qui combattaient pour la cause de l'ordre et de l'autorité ; des attaques audacieuses contre le gouvernement établi : c'est ainsi que la chambre répondait aux espérances du pays.

L'expédition de Sicile avait amené, comme nous l'avons vu, une première prorogation des chambres ; les événements de Rome en nécessitèrent une seconde. L'armée était exaspérée de l'audace des révolutionnaires ; une seule parole imprudente pouvait donner lieu à un conflit, et le gouvernement devait prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter une collision. Le Parlement fut donc prorogé jusqu'au 1er février.

A l'époque fixée, la Chambre des députés se réunit.

Comprendra-t-elle enfin la gravité de la situation, la nécessité d'une attitude ferme devant le désordre?

Non. Son premier soin est de donner lecture publique d'un projet d'adresse au Roi, ou pour mieux dire d'un acte d'accusation en forme contre le ministère. Elle récapitule dans ce long manifeste toutes les basses attaques dont le cabinet était depuis longtemps l'objet de la part de la presse démocratique; elle se fait l'écho des plus viles calomnies; elle jette le gant au gouvernement.

Dans les circonstances où se trouvait alors l'Italie, l'initiative prise par le Parlement n'était pas seulement inconstitutionnelle, elle était de nature à amener de graves complications et à ranimer les espérances de la révolution.

Les députés ne s'en cachaient point. Pour eux le discours d'adresse n'était qu'un *moyen;* le *but* était fort au-delà.

« — Il n'y a que trois *moyens* d'arriver à notre *but*, disait M. d'Avossa (1). L'adresse à la couronne, l'accusation du ministère, ou le refus de l'impôt. »

De ces trois expédients, le Parlement avait choisi le premier, qui présentait le double avan-

(1) Parlamento nazionale. — Tornata del 3 marzo. — Presidenza del sig. Capitelli.

tage d'impliquer le second et de faire pressentir le troisième.

Que le ministère n'eût pas la confiance de la Chambre, cela se comprend. Il était composé d'hommes énergiques et dévoués, à la tête desquels se trouvait le prince Cariati. Il avait maintenu l'ordre, conquis Messine, rétabli l'unité du royaume, repoussé toute solidarité avec les constituants de Rome et de Florence. On conçoit que, pour une Chambre qui menaçait de suivre les traditions de son aînée, de semblables actes fussent des crimes d'Etat.

Mais, ce qu'on ne conçoit pas, c'est qu'une assemblée, qui s'attribuait le monopole du patriotisme, une assemblée qui se disait calme et modérée, que cette assemblée, à peine réunie, à peine constituée, osât formuler avec une si étrange impudence l'expression de sa désapprobation et de son antagonisme. L'accord bien connu du Roi et de son ministère, la solidarité qu'il revendiquait dans tous ses actes, faisait du manifeste de la Chambre une attaque directe contre le souverain. Les députés le savaient bien, et leurs protestations de fidélité et de dévouement n'étaient que de spécieux dehors qui n'abusaient personne.

Les choses en étaient là, lorsque, dans la séance du 28 février, la commission chargée de la rédaction définitive de l'adresse à la couronne, communiqua au Parlement le résultat de ses travaux. C'était une seconde édition du projet dont

nous venons de parler, édition revue et considérablement augmentée.

Après d'indécentes diatribes contre le ministère, la commission s'exprimait ainsi :

« La Chambre pourrait mettre sous les yeux « de V. M. *un lugubre tableau de souffrances « et d'indicibles angoisses*, (*un quadro doloroso di sofferenze e di angosce indicibili*) : les « prisons regorgeant de suspects pour opinions « politiques ; d'innombrables familles veuves de « leurs membres les plus chers condamnés aux « tourments de l'exil ; enfin, la douleur publique « augmentée *par la conduite du ministère qui « ne laisse pas à Votre Majesté la gloire et la « joie du pardon.* »

Voilà certes un tableau bien touchant et qui faisait surtout le plus grand honneur à l'imagination de MM. du Parlement. Sans doute on peut beaucoup passer à l'enflure italienne ; mais il y a des bornes à tout, même à la métaphore et à l'hyperbole. Le lecteur jugera. L'adresse à la couronne ne met en avant que des récriminations en l'air ; nous répondrons par des faits positifs.

A la suite de la terrible collision du mois de mai, six cents individus, la plupart couverts du sang des troupes royales, étaient pris les armes à la main : deux jours après, le Roi, sur l'avis du conseil des ministres, ordonnait leur mise en liberté.

Parmi les insurgés de Calabre capturés par

la corvette à vapeur *le Stromboli*, se trouvaient deux officiers de l'armée napolitaine placés sous la double inculpation d'avoir déserté et d'avoir porté les armes contre les troupes royales. C'étaient les lieutenants Longo et delli Franci. En leur qualité de militaires, ils étaient justiciables d'un conseil de guerre, qui se réunit à Naples, le 20 juillet. Les faits étaient avérés ; les accusés avaient été pris en flagrant délit. Le conseil rendit un arrêt qui les déclarait coupables de désertion, et les condamnait à être passés par les armes.

Eh bien ! malgré la part active qu'ils avaient prise au mouvement, le Roi leur fit grâce de la vie, et, le 25 juillet, M. de Maricourt, consul de France à Messine, en donnait immédiatement communication au gouvernement insurrectionnel (1).

(1) Consulat de la République française à Messine.

Messine, 25 juillet 1848.

Monsieur,

Monsieur de Bois-le-Comte, ministre plénipotentiaire de la République française à Naples, me fait savoir que les démarches qu'il a faites dans l'intérêt des *malheureux prisonniers Siciliens* ont été couronnées de succès..... Il a aussi obtenu la grâce de MM. Longo et delli Franci, condamnés à mort le 21 de ce mois, comme déserteurs, par un conseil de guerre. Je m'empresse de vous communiquer ces détails, avec la prière de les rendre publics, afin de tranquilliser les populations et de leur faire connaître *la sympathie* qu'inspirent à notre gouvernement toutes les questions qui se rattachent aux intérêts de l'humanité,

Plus tard, après la prise de Messine, après les révoltantes horreurs qui l'avaient ensanglantée et qui semblaient autoriser les justes rigueurs du gouvernement, on se rappelle que Ferdinand II, d'accord avec son cabinet, accordait aux insurgés une amnistie dont il n'excluait que les chefs.

Enfin, le jour même de la lecture de l'adresse, le Roi, dans l'*ultimatum* dont nous nous sommes occupés, annulait cette dernière réserve, et donnait à l'amnistie sa plus large interprétation.

Voilà des faits, des faits incontestables. A côté de cela, que deviennent les banales déclamations du Parlement? Que signifie ce lugubre tableau de chaînes, de cachots, de prisons encombrées, de familles redemandant au ciel leurs fils proscrits et fugitifs? Ne fallait-il pas une étrange impudence pour oser reprocher au ministère de ne laisser *à Sa Majesté ni la gloire ni la joie du pardon?*

« Sire, continuait le discours d'adresse, la « Chambre ne peut espérer qu'un ministère, « tant de fois et toujours inutilement censuré, « consente à se retirer; et, d'autre part, elle « estime qu'il ne convient pas à sa propre di-

ainsi que *l'appui moral* que notre politique désintéressée a prêté aux Siciliens dans les diverses circonstances que j'ai l'honneur de vous faire connaître.

Agréez, Monsieur le commissaire, etc. DE MARICOURT

A Monsieur Pirajno, à Messine.

« gnité et aux intérêts de la nation, de consumer
« son temps dans une lutte stérile. En présence
« des fautes du ministère, elle sait qu'elle a des
« droits sévères à exercer ; mais sa modération
« lui fait un devoir de se tourner d'abord vers
« le souverain. »

Le Parlement avait raison; il ne convenait pas aux intérêts de la nation de consumer un temps précieux en luttes stériles, et le Roi dut prendre des mesures pour faire cesser ce scandale. Le discours d'adresse ne se bornait pas à des représentations, il menaçait ; c'était un long pamphlet qui attaquait le prince dans la personne de ses ministres. Au point où en étaient les choses, il fallait que la Chambre cédât, ou que le cabinet offrît au Roi sa démission collective. Ferdinand n'abandonna pas ses conseillers dans ce moment difficile ; et, comme la Chambre ne semblait pas disposée à céder, il la cassa.

Cette mesure était parfaitement légale et parfaitement constitutionnelle; plus que cela, elle était nécessaire. Un matin, le ministre de l'agriculture se transporta dans le local des séances, signifia à la Chambre sa dissolution, et tout fut dit.

Au milieu de ces graves préoccupations et des hostilités systématiques d'un parlement séditieux, le Roi n'avait pas négligé les devoirs

que lui imposait la présence du Saint-Père dans ses Etats. Plein de respect pour son hôte si justement vénéré, il avait pris constamment à tâche de lui alléger, à force de prévenances, d'attentions de tous les genres et de tous les instants, les douleurs d'un exil momentané. Par une suite de décrets qui témoignaient, de sa part, le désir d'honorer le Saint-Père dans la ville qu'il avait choisie pour asile, autant que de faire sentir aux habitants l'éclatant privilége qu'ils avaient de posséder dans leurs murs le chef de l'Eglise, les juges de première classe de la circonscription de Gaëte avaient été élevés aux rang et prérogatives des juges du tribunal civil de Naples. Quelques jours après, la douane était créée douane de première classe, et une école spéciale fondée pour les fils des sous-officiers et soldats de la garnison. Tant que dura le séjour du Saint-Père à Gaëte, le Roi y fixa constamment sa résidence et fit de cette nouvelle Rome le siége habituel de son gouvernement.

On méconnaîtrait étrangement le cœur et les sentiments de l'infortuné Pie IX, en supposant que tant de marques d'empressement et de vénération le trouvassent insensible. Dans l'effusion de sa reconnaissance, il ne cessait de bénir le ciel des soulagements inespérés qu'une main tout à la fois respectueuse et bienfaitrice lui prodiguait dans son exil. Jamais il ne laissait échapper l'occasion de célébrer la généreuse hospita-

lité du Roi des Deux-Siciles, en même temps que de rendre justice à l'énergie et à la sagesse de son gouvernement.

« Messieurs, disait-il, aux membres du con-
« seil d'État admis au baisement du pied, c'est
« avec beaucoup de gratitude que je reçois les
« témoignages d'affectueux dévoûment du Con-
« seil d'État *du seul royaume d'Italie qui donne*
« *encore l'exemple de l'ordre et de la léga-*
« *lité,* choses qui sont pour ainsi dire sœurs, et
« qui marchent ensemble. Et je prie Dieu, qu'au
« milieu de l'effervescence des passions, vous
« conserviez ces deux principes, sans lesquels
« il n'y a pas d'espoir. Nous bénissons du fond
« du cœur, ainsi qu'ils nous en prient, les
« membres du conseil d'État. *Puissent-ils sans*
« *cesse assister de leur énergie et de leur cou-*
« *rage un Roi bon et pieux, qui s'est montré*
« *si plein de zèle pour le bien du pays. Nous*
« *avons ici reçu l'hospitalité, et nous y avons*
« *vu tous nos souhaits prévenus,* lorsqu'il était
« si loin de notre pensée d'avoir besoin d'un
« asile ! »

Aux officiers de la garnison de Gaëte admis également en sa présence, il disait :

« Vous faites partie, Messieurs, d'une armée
« qui est un modèle de discipline et de fidélité ;
« qui, au prix de son sang, a soutenu l'empire
« des lois et délivré le royaume dn fléau de l'a-
« narchie. »

Aux soldats de marine :

« Mes enfants, vous êtes fidèles à votre sou-
« verain, restez-lui fidèles jusqu'à la mort. »

Encore quelques jours, et cette fidélité allait avoir une nouvelle occasion de se signaler.

VIII

Les armements considérables entrepris à grands frais sous le ministère de *Son Excellence* le citoyen La Farina, les soins minutieux apportés à l'organisation de l'armée révolutionnaire, les nombreuses recrues faites à l'étranger, n'étaient pas de nature à témoigner bien hautement des intentions pacifiques du gouvernement sicilien. Si les conditions formulées par le Roi étaient aussi larges et aussi conciliatrices que possible, en Sicile, les passions étaient aussi aveugles et le bon sens aussi rare que dans le nord de l'Italie. Les exaltés de Palerme, Romains, Livournais, Polonais, Génois, Français, etc., laisseraient-ils leurs chefs prêter l'oreille aux clauses de l'ultimatum que les ami-

raux allaient leur proposer? Les puissances, trompées dans leur attente, s'entremettraient-elles avec toute la bonne foi désirable, et ne donneraient-elles à la révolte aucun encouragement secret? c'est ce dont il était permis de douter.

Le 7 mars, le vice-amiral Baudin avait communiqué au ministre des affaires étrangères de Sicile deux copies de la proclamation du Roi: cette notification était accompagnée d'une lettre en forme d'envoi, avec cette adresse : *A Son Excellence le ministre des affaires étrangères de Sicile, à Palerme.*

On y remarquait, entre autres, le passage suivant :

« Voilà bientôt six mois que les vice-amiraux « commandant en chef les forces navales de « France et d'Angleterre dans la Méditerra- « née, *mus par un sentiment de compassion « chrétienne pour les calamités de tout genre « qui désolaient la ville de Messine* et qui me- « naçaient de s'étendre rapidement sur toute « la Sicile, ont pris *sous leur responsabilité « personnelle* de s'opposer à la continuation des « hostilités commencées par l'armée napoli- « taine. » Plus loin, l'amiral, en son nom autant qu'en celui de son collègue, parlait encore de « *leur commune bienveillance pour la Sicile.* ». Il terminait *en faisant des vœux* pour qu'elle voulût bien accepter les conditions posées dans

l'ultimatum, conditions qu'il reconnaissait d'ailleurs, et en cela il ne faisait que se rendre à l'évidence, comme parfaitement raisonnables et parfaitement honorables.

Nous le demandons, dans les circonstances politiques où se trouvait la Sicile, après l'envahissement à main armée du territoire napolitain, ces paroles n'étaient-elles pas tout à la fois imprudentes et coupables? N'était-ce pas une sorte de justification des actes arbitraires du prétendu gouvernement en même temps qu'un encouragement tacite à la résistance? Et ne devons-nous pas regretter de voir un marin français condamné, sans doute, par la teneur même de ses instructions, à s'associer aux calculs de la politique anglaise?

Non, l'amiral ne devait pas se borner à faire des vœux pour la pacification du pays. Il devait faire sentir à *Son Excellence le ministre des affaires étrangères*, que les concessions du Roi dépassaient toute espérance, et que les rejeter serait folie; que la France, — et c'est ce qu'il se gardait bien de dire, — que la France, par pure charité, j'y consens, était intervenue momentanément entre le prince et ses sujets, mais qu'elle n'entendait pas autoriser plus longtemps des exigences sans cesse renaissantes. Peut-être M. Charles Baudin craignait-il qu'un langage trop explicite n'engageât sa responsabilité. Toujours est-il que les temps étaient bien changés depuis le jour où il prenait sous *sa responsabi-*

lité personnelle d'arrêter la marche des troupes royales.

Toutes les villes qui, par leur position géographique, se trouvaient éloignées de la capitale, et par conséquent en dehors de l'action du gouvernement de Palerme, accueillirent avec la joie la plus vive la nouvelle des concessions de la couronne. Catane, Messine et beaucoup d'autres points de l'île étaient tous disposés à la conciliation, et réclamaient à grands cris la présence des garnisons napolitaines. Mais l'anarchie et la terreur régnaient à Palerme; c'était le siège des autorités révolutionnaires, là devait se décider la question. Comme on pouvait s'y attendre, elle fut résolue négativement par la Chambre des députés, et l'armistice dénoncé pour le 29 mars (1). Une dernière tentative fut faite par les ministres Temple et

(1) Les journaux siciliens ne tarissent pas sur les scènes *d'enthousiasme* qui suivirent la dénonciation de l'armistice. En voici un curieux exemple :

« Au moment décisif, bon nombre d'intrépides patriotes, de ceux qui criaient le plus fort, avaient jugé prudent de *se transporter* à bord des stationnaires étrangers. Quelques centaines d'entre eux encombraient *l'Hercule*. Tout-à-coup d'immenses clameurs se font entendre; des cris de *Vive le Roi!* éclatent avec frénésie dans les groupes des fugitifs. Les officiers français ne pouvaient en croire leurs oreilles. Or, quelle était la cause de ces étranges acclamations? — L'apparition d'une *flotille* napolitaine qui passait au large

de Rayneval (1), auprès du transfuge Ruggiero Settimo; cette entrevue n'aboutit à rien, et des deux côtés on fit de nouveaux préparatifs pour reprendre énergiquement les hostilités.

Le but et le cadre de cet ouvrage ne nous permettent pas d'entrer dans le détail circonstancié des opérations de la campagne. Nous nous bornerons au récit succinct des événements.

Le 31 mars, la colonne expéditionnaire, placée sous les ordres du général Filangieri, que nous avons vu jouer un rôle si brillant dans la première expédition, se mit en marche, par brigades, en suivant la route de Catane.

Jusqu'à Taormina, les troupes ne rencontrèrent pas de résistance sérieuse. Plusieurs communes, et entre autres celle de S.-Alessio, se hâtèrent de faire connaître au général leur pleine et entière soumission.

Mais à mesure que la colonne approchait de Taormina, les obtacles de toute nature se multiplaient sous ses pas. La route était sillonnée de

le plus pacifiquement du monde.» (*La Sicilia nel Marzo e dopo il Marzo* 1849 — *Napoli* 1849).

Est-ce là *l'enthousiasme* dont parlaient les journaux rouges?

(1) C'est une justice que nous sommes heureux de rendre à M. de Reyneval, que, dans le cours de ces difficiles négociations, il sut constamment corriger, par la plus louable modération et une délicatesse toute française, ce que ses instructions avaient d'arbitraire et d'absolu.

tranchées profondes, de barricades imposantes d'où l'ennemi tirait à couvert. Ces difficultés *ne* purent arrêter l'élan des troupes royales, et, après avoir balayé la chaussée, elles abordèrent, au pas de charge, la principale position. C'était un escarpement formidable que les insurgés avaient fortifié suivant toutes les règles de l'art. Quatre mille hommes et une nombreuse artillerie le défendaient. Malgré la mitraille qui déciment leurs rangs, deux bataillons de chasseurs s'élancent bravement à l'assaut; ils se précipitent dans les ravins profonds qui les séparent de l'ennemi, et se mettent à gravir le versant opposé. La pente est rapide, l'ascension difficile, la fusillade meurtrière; mais ces obstacles ne font qu'accroître l'ardeur des soldats. Quelques instants après, les deux bataillons couronnent la hauteur, que les Siciliens, effrayés d'une attaque si impétueuse, abandonnent précipitamment.

Après ce premier succès, la colonne continue sa marche. Giardini, Giarre, Aci-Reale, s'empressent de mettre aux pieds du général en chef l'assurance de leur complète soumission. Dans cette dernière localité surtout, l'armée royale reçut de la part de la population l'accueil le plus sympathique et le plus chaleureux; une députation, composée des principaux propriétaires et des notables de la ville, se porta à sa rencontre, accompagnée des habitants, au nombre de 12,000, qui agitaient des drapeaux blancs et des

branches d'olivier. Ces démonstrations étaient sincères; la révolution n'était plus là pour organiser l'enthousiasme et escompter les joies populaires.

A Aci-S.-Antonio, Aci-Catena, S.-Giovanni, Punta, Belvedere, S.-Gregorio, l'accueil fut le même. Toutes ces localités reçurent les troupes royales comme on reçoit des libérateurs.

Le corps expéditionnaire sortait à peine de ce dernier village, lorsqu'il se vit arrêté, à environ six milles de Catane, par une position habilement fortifiée, garnie d'artillerie, et flanquée de longs murs percés de meurtrières. La gauche et la droite étaient couvertes par de nombreux cordons de tirailleurs, que soutenaient de fortes masses d'infanterie. C'est là qu'étaient concentrées toutes les forces militaires de la Sicile, grossies de cinq ou six mille gardes nationaux.

Ces derniers s'étaient prudemment échelonnés derrière les parapets, où ils faisaient de l'héroïsme en toute sûreté. Vieille tactique de l'émeute.

Malgré ces sages dispositions et le nombre des insurgés, ce premier point fut promptement enlevé par les Napolitains, qui délogèrent l'ennemi de ses positions.

Mais le combat n'était que commencé. Les Siciliens, stimulés par l'exemple des Français de la légion étrangère, se retiraient lentement, en bon ordre, profitant de tous les accidents

du terrain pour se reformer. A chaque instant c'étaient de nouveaux retranchements, de nouvelles barricades à emporter, de nouvelles tranchées à franchir. La route était minée et encombrée de masses volcaniques qu'on y avait roulées à force de bras.

A mesure que la colonne avançait, l'ennemi se repliait sur Catane, dans la direction de la porte d'Aci. L'avant-garde, commandée par le général Pronio, le pressait vivement; enfin, à la suite d'un dernier engagement, insurgés et Napolitains entrèrent pêle-mêle dans la ville.

Cette glorieuse imprudence pouvait coûter cher à l'armée royale. Dans les rues comme sur la chaussée, des barricades, armées de canons, s'élevaient de toutes parts; une grêle de balles pleuvaient des balcons et des terrasses, et les chasseurs royaux avançaient toujours.

Le sol était jonché de mourants.

Au milieu de l'action, un jeune aide de camp du général Filangieri (1) parvient à rejoindre la colonne d'attaque. Le général ordonnait de suspendre le mouvement, pour laisser à un autre corps le temps de tourner les insurgés. Mais telle est l'ardeur des troupes, qu'elles ne veulent rien écouter. Les officiers sont obligés de se jeter au devant de leurs hommes, l'épée à la main.

Soutenu bientôt par la brigade de réserve et

(1) M. Aymon de Gingins, officier Suisse du plus grand mérite. Il s'était particulièrement distingué le 15 mai.

le 4e suisse, le général Pronio reprend l'offensive. Les barricades sont emportées une à une, les maisons fouillées dans tous les sens, et la colonne opère sa jonction avec le reste de l'armée sur la place de la cathédrale.

Après quatorze heures de combat, Catane était au pouvoir des forces royales ; mille morts restés sur le champ de bataille, un grand nombre de prisonniers, douze drapeaux, l'occupation de l'un des boulevards de la Sicile, tels étaient les résultats de cette mémorable journée.

La prise de Catane fut le signal d'un soulèvement général, non plus, cette fois, contre l'autorité du Roi, mais contre ces pygmées révolutionnaires qui ne s'étaient faits grands qu'en se hissant sur des ruines.

Les soumissions arrivaient en foule. L'esprit public se manifestait par les adhésions les plus chaleureuses. A Caltanissetta, Filangieri se vit presque arraché de son cheval et porté en triomphe jusqu'à la cathédrale. Seize mille personnes de toutes classes, de toutes conditions, de tout âge encombraient les rues. On chantait *l'hymne aux Bourbons ;* on criait :

« — Vive notre Roi Ferdinand II !
« — Vive Filangieri !
« — Vivent les troupes !
« — Mort aux assassins révolutionnaires !
« — Mort à Ruggiero Settimo !

« — Des armes, et nous marcherons sur Palerme! (1).»

On conçoit l'émotion que ces graves nouvelles durent produire dans cette ville. Les premiers succès des troupes napolitaines y jetèrent la consternation. Un moment le bruit se répandit que Catane avait été reprise par les Siciliens, et ce fut, pour le parti exalté, l'occasion des plus indécentes manifestations. Mais cette folle joie s'évanouit bientôt devant l'écrasante réalité. Alors plus de ridicules bravades, plus de réjouissances insensées. Dans le camp des perturbateurs, l'agitation, le découragement et l'effroi; parmi les honnêtes gens, l'espoir, si longtemps déçu, d'une prompte délivrance. Ces mêmes hommes qui, quelques jours auparavant, juraient encore de vaincre ou de mourir, se hâtent de songer à leur sûreté personnelle, et vont encombrer les navires étrangers, pour y chercher un refuge contre les rigueurs qu'ils avaient tant de fois et si justement provoquées. Les conseils les plus timides succèdent aux cris de guerre; on prononce le mot de soumission, d'appel à la clémence du souverain; les partisans de la résistance ont peine à se soustraire à la fureur publique.

(1) *La Sicilia nel Marzo e dopo il Marzo* 1849.— Napoli, 1849.

Le premier effroi passé, des réunions politiques s'organisent de toutes parts. Des députés, des membres du corps municipal, une foule de gardes nationaux, menacent d'employer la force, si le Parlement ne décrète l'urgence de la pacification. On parle tout haut de renverser le gouvernement, et de conférer ses pouvoirs à un ministère décidé à la paix.

Les Chambres sont immédiatement convoquées. La *soumission pure et simple*, seule chance de salut pour l'insurrection, est votée à l'unanimité par les Pairs. Malgré les derniers efforts des agitateurs, cette mesure obtient une imposante majorité aux communes. Le ministère, aussitôt ce vote connu, dépose sa démission; il est remplacé par des hommes nouveaux, notoirement hostiles à la révolution.

Toutes les administrations publiques sont successivement purgées des exaltés qui remplissaient les postes principaux; l'état-major de la garde nationale est reformé sur de nouvelles bases. On procède à de nombreuses arrestations. Quatre-vingt-six individus des plus compromis partent pour Malte; une députation se rend à Gaëte pour solliciter la clémence du souverain.

Palerme venait de briser le veau d'or. C'était la contre-partie du 12 janvier. Après une année de folles tentatives, de périlleuses expériences, de liberté sans frein, c'est-à-dire d'esclavage,

d'oppression et de misère, elle renversait, au cris de *Vive le Roi !* l'idole qu'elle avait élevée aux cris de *Mort aux tyrans !* Palerme, l'orgueilleuse Palerme, étrange retour des choses humaines, se soumettait sans conditions !

IX

Il est des actes de clémence qui, par cela seul qu'ils se rattachent à tel ou tel personnage de l'antiquité, autrement dit, parce qu'ils datent de quelques milliers d'années, jouissent du singulier privilége de servir aux enseignements de toutes les générations, de se perpétuer dans le souvenir de tous les peuples. Il en est d'autres qui font partie de notre histoire contemporaine, qui se sont passés sous nos yeux, et dont cependant personne ne parle. Ceux-là, tout écrivain consciencieux doit les relever, les mettre dans leur jour, n'en déplaise aux régents de collége et aux classiques de l'Université.

Palerme, rentrée dans le devoir, les rebelles dispersés à Catane, on pouvait considérer l'île

entière comme décidément pacifiée. Mais les esprits y étaient en proie à la plus douloureuse agitation et aux plus cruelles inquiétudes. On se rappelait de quelle ingratitude la Sicile avait payé les bienfaits de la couronne. Les excès de la révolution du 12 janvier, les premières concessions du prince reçues à coups de fusil, sa déchéance proclamée par un Parlement rebelle, ses biens aliénés, l'élection d'un prince étranger, l'invasion à main armée du territoire napolitain, le rejet insensé de trois amnisties successives, tant d'actes de coupable folie, se représentaient involontairement à l'esprit des plus aveugles, et ôtaient aux plus confiants toute espérance de pardon.

Pendant treize longs mois, la Sicile, saisie d'on ne sait quel esprit de vertige, avait suivi, comme aveuglée, ses Brutus de carrefour et ses Gracchus de fabrique anglaise. Le bandeau lui tombait des yeux, et elle se trouvait au fond d'un abîme. Eclairée trop tard sur sa véritable situation, elle ne savait à qui tendre la main, à qui demander aide et assistance.

A ses tribuns? Ils étaient déjà bien loin, emportant avec eux le fruit de leurs exactions et de leurs rapines; ils se partageaient à Londres ou à Marseille, l'or volé aux caisses du trésor; un peu plus, ils vendaient à l'encan les bâtiments de l'Etat qui les avaient transportés (1).

(1) Historique.

Aux puissances étrangères? La Sicile savait à quoi s'en tenir sur les véritables motifs de leur médiation. Elle comprenait enfin qu'elle avait été le jouet de toutes les ambitions, la victime baffouée de tous les égoïsmes.

A son souverain? De quel droit et à quel titre?

— IL EST TROP TARD! avait répondu la révolution à toutes les tentatives de rapprochement.

Le prince n'était-il pas en droit de répondre à son tour : — IL EST TROP TARD!

Sans doute, en pareilles circonstances, plus d'un souverain se fût montré sévère, et personne n'eût été en droit de le blâmer.

Le Roi *bomba,* le Roi *mitrailleur,* devait pardonner.

Ferdinand voulut tirer un voile sur le passé et cicatriser des blessures encore saignantes. Dès les premiers jours de mai, le général commandant en chef l'armée d'occupation, annonçait à la Sicile que le Roi lui accordait une amnistie, dont il n'excluait que quarante-trois personnes (1).

C'était la quatrième en quinze mois!.....

(1) Voici la liste des noms exceptés de l'amnistie :

Ruggiero Settimo, l'ancien amiral napolitain, comblé jadis des faveurs de la cour, et que nous avons vu se mettre à la tête du mouvement en Sicile; duc de *Serradifalco,* président de la Chambre des Pairs; marquis *Spedalotto;* prince de *Scordia; Duchino della Verdura; Giovanni Ondes; Andréa Ondes; Giuseppe La Masa; Pasquale Calvi;* marquis *Milo;* comte *Aceto;* l'abbé *Ragona;*

Voici quelques passages de la proclamation :

« Siciliens,

« S. M. le Roi N. S., jaloux d'achever la pacification de cette partie de ses domaines, et d'appliquer un baume salutaire sur les plaies qui l'ont si longtemps et si cruellement affligée, a daigné prendre la détermination magnanime et spontanée d'amnistier *tous les crimes et délits, de quelque nature qu'ils soient, commis en Sicile jusqu'à ce jour*.

« Cet acte de souveraine clémence ne peut manquer de toucher les cœurs les plus endurcis, et de ramener dans le sentier de l'honneur tous ceux qui s'en sont écartés.

« Cet acte, que l'histoire enregistrera au nombre des plus nobles et des plus magnanimes, réunira autour du trône du meilleur des princes ses sujets réconnaissants, dont il ne désire que le bonheur et la prospérité, fondés, non sur des

La Farina, l'ancien ministre de la guerre, l'auteur de la proposition de déchéance; *Mariano Stabile; Vito Beltrani;* marquis de *Torrearsa; Pasquale Miloro; Giovanni S.-Onofrio; Andréa Mangeruva; Luigi Gallo; Allata; Gabriele Carnazza;* prince de *S.-Giuseppe; Antonino Miloro; Antonino Sgobel; Stefano Seidita; Emmanuel Sessa; Filippo Cordova; Giovanni Interdonato; Piraino* (de Melazzo): *Arancio; Salvatore Chindemi;* baron *Pancali;* les frères *Navarra; Francisco* et *Cormelo Cammarata; Mariano* et *Francesco Giojeni; Gerlando Bianchini; Giovanni Gramitto; Francisco de Luca; Raffaele Lanza.*

chimères, mais sur les besoins réels de la société et les lois de Dieu. »

. . . . . .

. . . . . .

Nous invitons les chevaliers du Vasistas, les Achille de février, du *National* et de la *République,* à méditer sérieusement le texte de ce document. Qu'ils nous disent ensuite, franchement, de bonne foi — peut-être est-ce beaucoup demander — si ces quelques lignes ne sont pas la réponse la plus victorieuse aux pamphlets orduriers dirigés par des plumes mercenaires contre un prince dont on ne saurait accuser que la trop grande bonté. Qu'ils nous disent si ce n'est pas là le premier exemple d'une amnistie aussi large et aussi explicite. Puis, qu'ils fassent un retour sur eux-mêmes, qu'ils mettent en regard certaines proscriptions, certaines déprédations, certaines spoliations encore récentes, et qu'ils jugent !

Cependant le prince de Satriano, alors à son quartier-général de Misilmeri, envoyait le lieutenant-colonel Nunziante porter, à la municipalité de Palerme, la nouvelle de l'amnistie et de la prochaine arrivée des troupes. Il était temps. L'émeute, refoulée par le mouvement spontané des honnêtes gens, songeait déjà à prendre sa revanche. Les débris des bandes siciliennes,

recrutées comme on l'a vu, s'étaient concentrés sur ce dernier point, et commençaient à épouvanter la garde nationale. Ils parlaient de saccager la ville et d'en exterminer les habitants, si l'on ne renonçait, sur-le-champ, à tous projets de soumission. En peu d'instants le tumulte fut à son comble. Déjà les plus timides songeaient à chercher un refuge à bord des stationnaires; les plus déterminés couraient aux armes, et un combat sanglant s'engageait dans les rues. Le canon tonna des deux côtés.

Le 7 mai, le colonel Nunziante arrive à Palerme; mais, par un déplorable concours de circonstances, les bandits, vainqueurs dans la ville, sortaient par une autre porte, pour assaillir les avant-postes napolitains au-dessus de *Misilmeri*. Pendant deux jours, ils renouvellent attaques sur attaques. Sous peine de mort, tous les gardes nationaux des environs sont obligés de se joindre à eux; et, pour prévenir une défection inévitable, ils les placent entre leurs baïonnettes et le feu des troupes royales.

Malgré leur acharnement et leur nombre, les rebelles sont repoussés avec perte sur tous les points; ils se voient forcés d'abandonner les rochers de Mezzagno et d'Abatte. En se retirant, ils incendient ces deux villages, et se dispersent dans la direction de la capitale. Deux canons et un drapeau restent aux mains des Napolitains.

La complète déroute des bandits, l'amnistie,

dont le colonel était porteur, firent éclater à Palerme une joie et des acclamations universelles. Le calme renaît comme par enchantement; la circulation se rétablit dans les rues. Une députation, composée des principaux habitants, se rend à Misilmeri, pour supplier le général en chef de mettre aux pieds de S. M. l'ardente expression de la reconnaissance de tous les Palermitains. Enfin, on prépare les quartiers destinés aux troupes royales, qui, le 15 mai, font leur entrée dans la ville.

Glorieux anniversaire!

La Sicile était décidément pacifiée. L'énergie du Roi Ferdinand II avait vaincu l'insurrection; sa clémence la désarmait. Certes! jamais tant de difficultés, tant d'obstacles de toute nature, n'avaient entravé l'action d'un gouvernement et l'exercice des droits les plus légitimes. Une armée nombreuse et bien équipée, un matériel formidable, l'état-major de l'Europe révolutionnaire, les mines, les tranchées, les barricades: la sauvage stratégie de l'émeute; l'intervention hostile de deux grandes puissances, les notes, les négociations, les protocoles, les temporisations, les lenteurs: la stratégie d'une politique méticuleuse..... le Roi avait tout surmonté. L'ordre régnait à Palerme, à Messine, à Syracuse; non pas l'ordre qui s'appuie sur les

baïonnettes, l'ordre la mèche à la main, mais l'ordre qui suit une crise longue et douloureuse, qui s'appuie sur les bénédictions de tout un peuple.

Dans l'œuvre de réorganisation qu'il avait si brillamment inaugurée, si heureusement terminée, le Prince avait su s'entourer de nobles et d'habiles interprètes. C'est ici l'occasion de rendre un éclatant hommage au général en chef de l'armée royale, hommage d'autant moins suspect, que ses adversaires eux-mêmes en ont dès longtemps pris l'initiative.

Si la Sicile se trouvait si promptement délivrée de ses oppresseurs, du droit de l'émeute et de ses tyrans par la grâce de l'insurrection, elle le devait, en grande partie, au prince de Satriano.

C'est un spectacle inouï dans l'histoire qu'une contre-révolution s'accomplissant sans violences, sans secousses, respectant jusqu'au point d'honneur et jusqu'aux susceptibilités des vaincus. Il appartenait au général Filangieri d'en donner l'exemple.

Comme militaire et comme négociateur, il réalisa constamment, dans sa plus large et sa plus noble interprétation, cette belle maxime de son père :

— « Faire, dans la guerre, le moins de mal; dans la paix, le plus de bien possible. »

Voici l'adresse que la légion étrangère, au service du gouvernement révolutionnaire, lui fit parvenir avant de quitter la Sicile :

« A son excellence le lieutenant-général commandant en chef l'armée napolitaine, prince de Satriano. »

« Général,

« La légion étrangère va bientôt quitter le sol « de la Sicile. Nous tous, officiers, sous-officiers « et soldats, appréciant la noblesse de vos pro- « cédés à notre égard, *voulons vous témoigner* « *la reconnaissance dont nous sommes pénétrés.*

« Ménageant la susceptibilité de braves soldats, « dont vous connaissiez la valeur, vous leur « avez conservé, jusqu'au moment où elles ne « pouvaient plus leur être utiles, les armes dont « ils s'étaient dignement servis.

« Après le succès, vous avez voulu pourvoir à « tous leurs besoins. *Croyez, Général, que* « *nous garderons le souvenir d'une si noble* « *conduite, et que, rentrés dans nos foyers,* « *nous saurons la faire connaître au peuple* « *français, juste appréciateur de ce qui est grand et généreux.*

« Que ce temoignage, qui vous sera porté par « nos chefs, les seuls que nous reconnaissions, « parce que ce sont *les seuls qui, aux jours de* « *peine et de malheur, ne nous aient pas aban-* « *donnés,* soit pour vous la juste récompense « de votre digne et loyale conduite. »

X

Jetons un regard en arrière et récapitulons.

En un an que d'événements s'étaient succédés !

— L'émeute comprimée dans la capitale.

— Les Calabres pacifiées.

— La prise de Messine.

— L'intervention anglo-française.

— La seconde campagne de Sicile bientôt suivie de la soumission de Palerme.

Dans le reste de la Péninsule :

— La retraite du grand-duc de Toscane et sa rentrée triomphante.

— A Parme, à Modène, à Venise, révolutions et contre-révolutions.

— Et l'expédition de Rome, qui se préparait. La révolte était où allait être domptée sur tous les points. L'Italie, trop longtemps exploitée par une poignée de misérables, se réveillait enfin pour faire justice de leurs ambitions, de leurs mensonges, de leurs crimes.

Mais l'initiative de la résistance appartenait au Roi des Deux-Siciles. Le premier, il avait deviné les tendance de la révolution ; le premier, il lui avait arraché le masque. Seul, au milieu de l'ébranlement universel, avec des forces en apparence insuffisantes, sans les étrangers, malgré même les étrangers, il avait su mesurer le péril à sa juste valeur, et mettre sa couronne sous la sauve-garde de son épée. Que d'autres inclinent une tête royale devant les funérailles de l'émeute ; que d'habiles politiques se mettent à la tête du mouvement sous prétexte de le diriger : Ferdinand II ne connaît ni ces transactions, ni ces bassesses. Il marche droit au fantôme, et le fantôme s'évanouit. Deux grandes puissances pactisaient avec les rebelles ; il les désarme à force de clémence et de modération. Il combat et il pardonne. Ses victoires ne sont que le prélude de sa miséricorde, et tandis que des princes abandonnent leurs capitales, resté maître dans la sienne, il leur offre une magnifique et généreuse hospitalité.

Lui aussi, il fit des concessions, d'immenses concessions aux prétendus besoins de son peuple ; mais il les fit spontanément, sans arrière-

pensée, et lorsqu'un parlement révolutionnaire, essaya de les tourner contre lui, contre les prérogatives de la couronne, alors il comprit que le ciel lui imposait de grands devoirs, et il n'y faillit pas. Il se montra ferme quand l'hésitation et la peur étaient dans la bouche de tant de conseillers; confiant dans son bon droit, quand le droit était partout méconnu.

Peu de soulèvements avaient pris en si peu de temps des proportions aussi considérables. A Naples, les barricades et les clubs; la Calabre et la Sicile au pouvoir des insurgés; la guerre de chaque côté du détroit. Pourquoi donc tant d'impuissance avec tant de forces, une défaite si prompte avec un appareil si formidable? C'est que la démagogie se montre partout la même: héroïque devant la faiblesse, prompte à s'humilier devant l'énergie; c'est qu'elle comptait sur un complice ou sur une victime, et qu'elle rencontrait — UN ROI.

FIN.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

L'ITALIE ROUGE

OU

Histoire des révolutions de Rome, Naples, Palerme, Florence, Parme, Modène, des Deux-Siciles, de la Toscane, du Piémont et de la Lombardie-Vénitienne

DEPUIS L'AVÉNEMENT DU PAPE PIE IX, EN JUIN 1846,

Jusqu'à sa rentrée dans sa capitale, en Avril 1850 ;

Par le Vicomte D'ARLINCOURT.

Sixième Édition. — Un joli volume Charpentier. Prix : 3 fr.

LES ROUGES

Peints par eux-mêmes

PAR CH. DE LAVARENNE

Auteur du *Gouvernement provisoire* et *l'Hôtel-de-Ville dévoilés.*

1re PARTIE. — **Les ex-Gouvernants.**

2e — — **Les Représentants.**

3e — — **Les Grotesques.**

Deuxième Édition. — Un volume in-12. — Prix : 2 francs.

ŒUVRES POÉTIQUES DE P.-J. CHARRIN.

2 vol. format Charpentier. — Prix : 7 fr.

Tome premier

CHANSONS, ROMANCES ET POÉSIES

Septième édition, augmentée de 50 chansons inédites et du *Club omnibus*, scène populaire de 1848.

Tome second

CENT FABLES

suivies de l'*Oubli du devoir*, drame en cinq actes ; *le Mariage à bout portant* et *Lequel des deux*, comédies en un acte.

Ces deux volumes ne se vendent pas séparément.

Imprimerie J.-B. GROS, rue du Fouc-Saint-Jacques, 18.

3 2044 010 162 212